

~~A vendre.~~

Bony-GIANOGlio (Catherine)

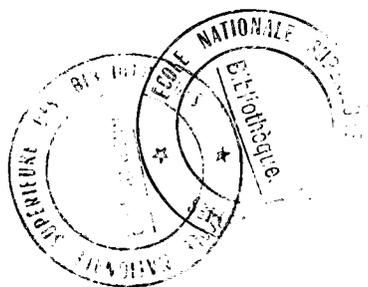
L'AFFICHE

dans les

BIBLIOTHÈQUES



1984
30



- Historique
- Traitement
- Conservation
- Communication

VILLEURBANNE : ENSB

1984

1984

30

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



8251888

* TABLE des MATIÈRES *

	<i>P.</i>
- <u>INTRODUCTION</u>	1
<u>I. HISTORIQUE</u>	3
, QUELQUES GRANDS NOMS DE L'AFFICHE FRANÇAISE	8
, DE L'ORIGINE DES GRANDES COLLECTIONS	15
° LE DÉPOT LÉGAL	
° LES GRANDS COLLECTIONNEURS	
, QUE VAUT UNE AFFICHE ?	13
<u>II. TRAITEMENT</u>	19
, LE CLASSEMENT	19
, QU'EST-CE QUE CATALOGUER UNE AFFICHE ?	21
, QU'EXISTE-T-IL DANS CE DOMAINE ?	24
° PROJET DE NORME AFNOR	
° LES BORDEREaux D'ANALYSE ET L'INDEXATION	31
<u>III. CONSERVATION</u>	35
- LES ENNEMIS DE L'AFFICHE	35
° LES AGRESSIONS EXTÉRIEURES	
° LE PAPIER	37
- LES PREMIERS SOINS	40
- RANGEMENT	41
- DOUBLAGE ET DÉSACIDIFICATION	45
<u>IV COMMUNICATION - REPRODUCTION</u>	49
- LA CONSULTATION DES "ORIGINAUX"	49
- LA REPRODUCTION PHOTOGRAPHIQUE	51
- LE VIDÉODISQUE	57
- LES EXPOSITIONS	61
<u>CONCLUSION</u>	64
<u>V LES ENQUÊTES</u> (TABLE DES MATIÈRES SPÉCIFIQUE)	67
	p. 1 à 66

Historique

La bibliothèque, depuis un certain temps, se sent à l'étroit dans sa dénomination et de plus en plus on se laisse aller à employer le terme de médiathèque qui illustre mieux la diversité de ses richesses.

Mais, bien avant l'apparition des nouveaux médias ou nouveaux supports de l'information, déjà existaient dans les bibliothèques divers documents autres que les manuscrits ou imprimés traditionnels : les photographies, les estampes, les affiches enfin.

Autant les deux précédents supports sont étudiés et recensés par les spécialistes autant l'affiche fait rarement l'objet d'une étude bibliothéconomique. Est-ce sa fragilité, sa vocation publicitaire "racoleuse" qui la prive de la considération d'un bon nombre de bibliothécaires ? Où est-ce plutôt la crainte d'aborder un document si difficile à traiter et à conserver et, surtout, nous le verrons, à communiquer ? Argument que l'on comprendra mieux, je l'espère, à ce bref exposé.

L'affiche pourtant, a son histoire, ses grands noms. Elle est miroir des événements, des modes, des courants de pensée, des distractions d'une époque. La nier c'est se priver d'une source importante de témoignages aussi bien que, pour certaines d'entre elles, d'une partie de la production de grands artistes, tels Daumier, Toulouse-Lautrec, Manet ou Bonnard pour n'en citer que quelques uns.

Après un rapide panorama historique de l'affiche, un rappel de quelques grands noms de l'affiche française, nous donnerons un aperçu de la valeur que peuvent atteindre ces documents et soulignerons l'importance des grands collectionneurs qui sont, pour beaucoup, à l'origine des plus belles collections actuelles.

Nous essaierons de faire le point sur les règles existantes pour faciliter leur classement et leur catalogage.

Nous aborderons ensuite le problème de la conservation en présentant les différentes méthodes employées, ainsi que celui de la restauration.

Nous finirons cette étude en évoquant la délicate question de la communication de ces pièces le plus souvent encombrantes et fragiles; que cette communication soit sous forme d'expositions aussi bien que de consultation directe par le public.

Il ne sera pas toujours évident de marquer la frontière entre ces différents domaines. En effet une bonne communication est liée à la qualité du classement, de l'indexation aussi bien qu'à la bonne conservation ou à une reproduction appropriée des documents.

Enfin, en annexe, pour illustrer cette présentation, nous donnerons un certain nombre de comptes rendus d'enquêtes concernant des collections d'affiches d'importance variable et d'origines très diverses.

Les collections d'affiches sont souvent présentes dans les fonds des bibliothèques "par hasard": dons épars, legs d'un grand collectionneur, elles ont été mises le plus souvent de côté, entassées et même parfois oubliées. Depuis quelques années, l'intérêt pour ces documents renaît de plus en plus et on essaie de "rouvrir les caisses". Mais, nous le verrons dans le chapitre consacré aux enquêtes, que certaines bibliothèques ont su trouver des solutions aux problèmes posés et présenter à la curiosité du public des beaux spécimens de l'histoire de l'affiche.

Cette histoire est liée à l'évolution des techniques de l'imprimerie et du papier. Il ne semble pas nécessaire de faire remonter l'histoire de l'affiche à celle des débuts de l'humanité. C'est vrai que l'on annonçait les jeux du cirque par des inscriptions sur des pierres à Pompeï, c'est également vrai qu'en Grèce, les textes de lois étaient inscrits sur des plaques de bois peintes, appelées axones et que tous ces moyens d'information ressemblaient à notre affichage. Mais, nous laisserons de côté l'antiquité de l'affiche et commencerons son histoire au moment où débute celle de l'imprimerie. En effet l'invention de l'imprimerie permit de passer de l'avis manuscrit à "l'affiche" : moyen de propagande pour le roi ou l'église.

Cette affiche possède le pouvoir de faire circuler l'information (les lois, les décrets), elle est, comme l'affirme Alain Gesgon, le plus grand media de tous les temps. Ce pouvoir est primordial à une époque où la presse n'existe pas. Malgré le peu d'alphabétisation, il se trouvait toujours quelqu'un pour lire à voix haute, pour les autres, ce qui était annoncé.

Ces placards typographiques prirent une telle importance que François Ier réglera leur proclamation et leur apposition par une ordonnance (le 13 novembre 1539). Par ce texte il prescrit que ses ordonnances soient affichées à la vue de tous afin que tout le monde puisse en avoir connaissance :

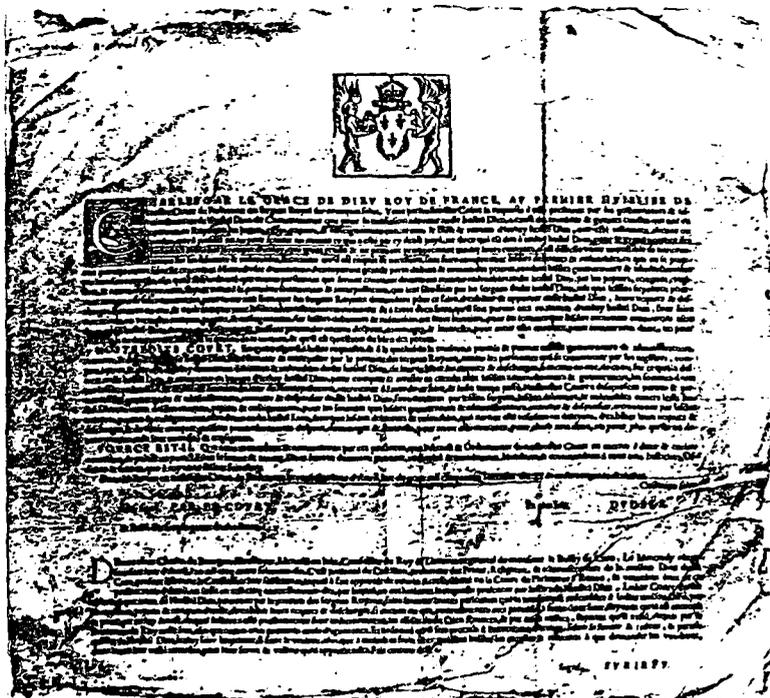
"nous voulons que ces présentes ordonnances soient publiées tous les mois de l'an, par tous les quarrefours de cette ville de Paris et faux bourgs d'icelle, à son de trompe et cry public. Et néanmoins qu'elles soient attachées à un tableau, escriptes en parchemin et en grosse lettre...afin qu'elles soient congneues par un chacun. Et qu'il ne soiet loysibles oster les dictz tableaux, sur peine de punition corporelle..."

C'est, en fait, un monopole que détient l'état ; monopole qui sera vite attaqué par la publication d'affiches clandestines de plus en plus nombreuses ; tellement nombreuses qu'en 1652 on condamne au fouet et au carcan ceux qui sont trouvés imprimant, affichant, criant ou débitant placards contre l'autorité du roi. Dès l'année suivante "il est fait défense à tous imprimeurs d'imprimer placards et mémoires pour afficher sans permission, et à toutes personnes de les afficher, à peine de la vie, et d'être procédé contre eux, comme perturbateur du repos public".

Mais l'affiche est tellement envahissante, elle sait tellement bien donner la parole aux murs, que chaque siècle connaît son arrêté. En 1722, c'est le nombre des afficheurs que l'on réglemente, nombre que l'on réduit encore en 1771, pour la ville de Paris à quarante. Mais les témoignages de ces premiers siècles de l'affiche sont bien rares : les XV et XVIème siècles sont rarement représentés dans les collections que nous connaissons. On peut se demander si le dépôt légal, tel que l'avait institué François Ier en 1537 touchait les publications d'affiches.

En fait, c'est plus d'un siècle plus tard que DU THOU, garde de la bibliothèque, obtient du Conseil un arrêt ordonnant aux imprimeurs et libraires de lui donner un état des "livres et figures" imprimés depuis 10 ans et d'en faire porter à la bibliothèque 2 exemplaires, si ce n'est déjà fait. Ce texte est le premier faisant allusion au dépôt des estampes. Dès 1652, les graveurs étaient astreints exactement aux mêmes obligations que les imprimeurs. En 1672 un texte obligeait les graveurs à déposer tout ce pourquoi ils avaient obtenu le privilège d'impression.

Cela explique que nous trouvons plus facilement trace, dès le XVIIème siècle, de témoignages comme les édits, arrêts de cour.



1 - Affiche du Parlement de Rouen, Guets - de Religion, 20 avril 1570, B.N. X. 1. 25

Coll. A Besgon

Affiche de 1570

Mais ce n'est que pour le siècle suivant que les documents se multiplient. Ces placards typographiés ne sont que rarement illustrés. Quelques bois : frises ou motifs les illustrent. L'utilisation du papier à la place du parchemin permettra d'augmenter les tirages, en baissant les prix de revient. En plus des affiches officielles et religieuses apparaissent des affiches privées telles que les thèses historiées, les affiches de spectacle et les premières affiches commerciales qui recourent beaucoup plus à l'illustration ; nous voyons apparaître des vignettes.

La révolution verra une explosion des affiches qui jouèrent un grand rôle politique ; apportant au peuple, de façon rapide, la connaissance des nouveaux événements et la proclamation des nouveaux chefs révolutionnaires mais aussi, un témoignage des réactions ou des révoltes de ce peuple. Nous verrons au fil des enquêtes, et plus particulièrement à travers celle concernant la BHVP que les documents de cette époque sont encore très nombreux.

Cette période fut le témoin d'une autre révolution ; il s'agit d'une révolution dans les techniques d'impression : en 1798, SENEFELDER inventa le procédé lithographique. Mais cette invention ne bouleversa la production des affiches qu'au siècle suivant.

Déjà, au XVIIIème siècle on prenait conscience du rôle important de ces affichages qui se multipliaient. Il n'en est que de citer Louis-Sébastien MERCIER qui, au lendemain de la Révolution française, déclarait :

"Où gisent les véritables moyens de l'instruction publique ? dans les affiches... Ce sont des bibliothèques permanentes, en plein air, instructives, avec les plus récentes parutions, sans personnel, sans pupîtres et sans pages à tourner. C'est manifestement une aide jamais égalée, apportée à nos plans, à nos conceptions, à nos actes, si quelconques ou fugitifs

soient ils".

En fait, nous avons vu que l'évolution de l'affiche est liée à l'évolution des techniques, nous l'avons constaté pour l'imprimerie et le papier, il en sera de même pour les techniques d'impression, et l'explosion de l'affiche au XIXème siècle est due au développement de l'invention de Senefelder. Avec le perfectionnement qu'apporta ENGELMANN (la chromolithographie) ce fut la porte ouverte à ceux qu'on appela les maîtres de l'affiche.

A partir de là, c'est une débauche de techniques d'impression : les techniques anciennes comme la gravure sur bois, sur acier ou sur cuivre, la typographie pure que les techniques telles que la lithographie noire, la lithographie coloriée, la chromolithographie, le papier peint ou, un peu plus tard, les procédés photographiques.

Au XXème siècle, une révolution aussi importante que la lithographie au XIXème, verra le jour. Il s'agit de l'offset dans les années 1950. Et, plus proche de nous, la photocomposition.

Ce bref aperçu historique nous dévoile quel sera notre terrain d'action : des affiches concernant principalement les trois derniers siècles pour la plupart des collections ; certaines illustrées, d'autres typographiques ; des procédés très divers qu'il n'est pas toujours facile de reconnaître ; des supports différents : parchemin pour les plus anciennes, papier de bonne ou mauvaise qualité selon la date d'impression, carton, plastique, certaines avec des éléments en relief ou d'autres imprimées recto-verso ; enfin, les sujets abordés, si nombreux posant des problèmes dans le cadre du catalogage et le tout dans des formats pouvant atteindre des tailles imposantes, véritable "cassette" pour les bibliothécaires.

QUELQUES GRANDS NOMS DE L'AFFICHE FRANCAISE

+++++

L'age d'or de l'affiche française se situe à la fin de ce siècle où tout à la fois, l'industrie, le commerce explosent et où l'on sort enfin d'une longue période de troubles des années 1870.



Gavarni. 1845

La première moitié du siècle voit des artistes comme DEVERIA, NANTEUIL, GRANVILLE, GAVARNI ou Tony JOHANNOT, ainsi que Gustave DORE. Ces affiches concernent principalement les publications des libraires et étaient apposées généralement à l'intérieur des magasins.

Dès la deuxième moitié du XIXème siècle la mode de l'affiche est née ! Des artistes offrent leur collaboration à cet art publicitaire et même s'y consacrent. La France, peu à peu, entraîne dans son sillage tous les pays d'Europe qui éditent eux aussi des affiches de qualité.



Le grand nom de cette époque, le chef de file, Jules CHERET fit plus de 1000 affiches. En 1867, il réalise sa première affiche en couleurs pour le bal Valentino.



CHERET en 1893

Il comprend très vite l'importance de la couleur ; même si le nombre en est restreint, il sait les choisir unissant l'écriture à l'image. Les couleurs vives qu'il emploie attirent l'oeil des passants et illuminent les murs de Paris. Il sait aussi frapper le badaud par la grandeur inusitée du format de ses affiches.



App. Chéret (Jules)

Certaines de ses compositions sont devenues des classiques de l'histoire de l'affiche : "la diaphane poudre de riz Sarah Bernhardt", "le vin Mariani", "le papier à cigarettes Job", et une immense production d'affiches de spectacles : "la Loïe Fuller", "le Bal du Moulin Rouge" pour n'en citer que quelques unes.

La femme est omniprésente ; motif favori de ses affiches, elle est là, radieuse et charmante.

Puis vers la fin du siècle, les peintres s'intéressent à l'affiche. Déjà, dès 1868, MANET ouvre le feu avec son affiche pour "les chats" de Champfleury.

Ce sont les Nabis, groupes de peintres de l'époque qui, très intéressés par la lithographie, passeront de l'estampe à l'affiche pour nous laisser quelques chefs d'oeuvre du genre :

BONNARD avec son affiche de "la Revue Blanche" ou de "France champagne", VUILLARD, VALOTTON et sa célèbre affiche pour le concert de la Pépinière, Maurice DENIS, IBELS et sa très belle affiche de Mévisto en 1892.

Les grands noms de l'époque sont encore TOULOUSE-LAUTREC qui, séduit par le personnage d'Aristide Bruant, lui fit quelques affiches demeurées célèbres, STEINLEIN avec son goût pour la réalité sociale, GRASSET qui introduit un art nouveau modelé "sur l'art préraphaélite et médiéval" (Cit. Ruthe Malhotra in "Frühe Plakat"), MUCHA qui se consacra en grande partie à célébrer Sarah Bernhardt.

Puis, nous rencontrons également Lucien METIVET avec sa très belle affiche d'Eugénie Buffet en 1893, PAL, ROEDEL, GRUN, FORAIN, WILLETTE.

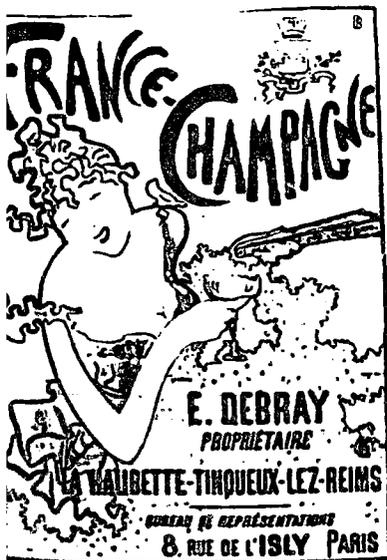
Nous pourrions ainsi citer une pléiade de noms et cette liste est loin d'être exhaustive.



TOULOUSE-LAUTREC



GRASSET (Eugène). 1892



BONNARD (Pierre) 1891



MUCHA. 1894.



ELS (Henri). 1892.

Les sujets de ces affiches changent, on quitte la boutique du libraire pour conquérir la rue. C'est une époque florissante pour le spectacle. A Paris, tous les genres sont à l'honneur : le théâtre, les variétés, les cafés-concerts, les cabarets artistiques et c'est aussi, en cette fin de siècle, les débuts du cinéma.

Puis, très vite, l'affiche publicitaire devient "l'un des composants omniprésents du décor urbain de la société industrielle" (Cit. Ruth Malhotra in "Frühe Plakat").

Cette publicité pour les denrées concerne 40 % des affiches publicitaires.



STEINLEIN. 1896



VALLOTTON (Felix).





Après 1900, l'affiche devient un art utilitaire à part entière. Une très grande recherche d'efficacité et non une imitation des peintres.

C'est à cette époque que CAPPIELLO fait ses premières affiches ; il affirme son style avec l'affiche du "Chocolat Klaus" en 1903 : un style dépouillé sur un fonds uni.

Après guerre Cappiello continuera sa recherche et influencera bon nombre de graphistes.

Les grands noms de cette période : CARLU, GESMAR, Paul COLIN avec sa fameuse affiche de "la Revue nègre" qui révéla Joséphine Baker. Colin disait : "l'affiche doit être un télégramme adressé à l'esprit". LOUPOT, CASSANDRE qui saura si bien évoquer le voyage avec ses affiches sur les chemins de fer ou la Compagnie Transatlantique, Jean CARLU qui défendra de grandes causes à travers l'affiche mais fera aussi de très frappantes affiches publicitaires comme "Paris Soir" ou "Monsavon", FIX-MASSEAU, Raymond GID et sa très intéressante affiche du "Silence de la mer"

MON SAVON



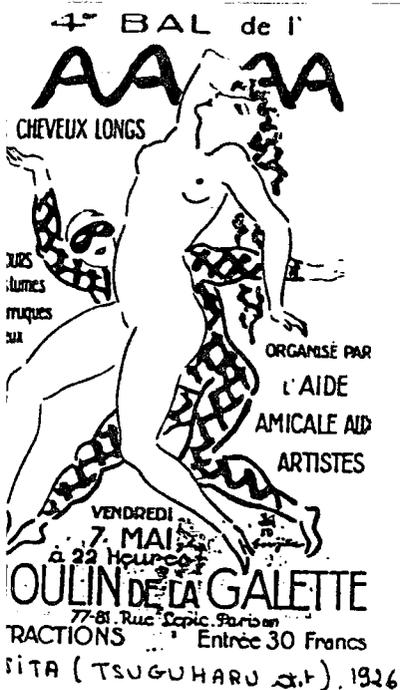
CASSANDRE. 1929



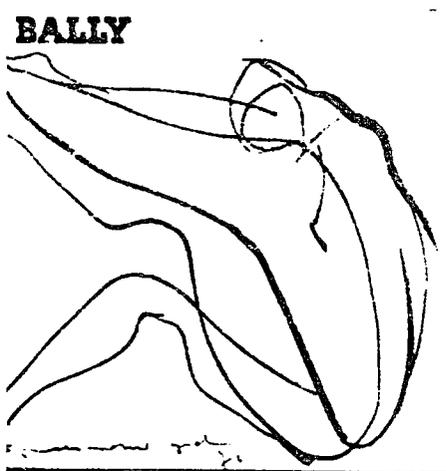
CAPPIELLO. 1904



SAVIGNAC.



Après la deuxième guerre mondiale apparaissent de nouveaux noms comme ceux de Jean COLIN, Raymond SAVIGNAC, Bernard VILLEMOT, Hervé MORVAN, JACNO qui créera ses alphabets, conscient de l'importance de la typographie dans les affiches de théâtre qui se doit d'être caractéristique.



(Raymond). 1976

Pour finir, quelques noms plus proches de nous : FOLON, CASTIGLIONI, FERRACCI qui domina la production des affiches de cinéma jusqu'au début des années 1980 , EXCOFFON, TOPOR et des noms plus connus dans le domaine de la peinture comme FOUJITA ou les peintres appelés à réaliser les affiches du Festival d'Automne à Paris comme DUBUFFET, ADAMI, BRAM VAN VELDE ou Pierre COURTIN.

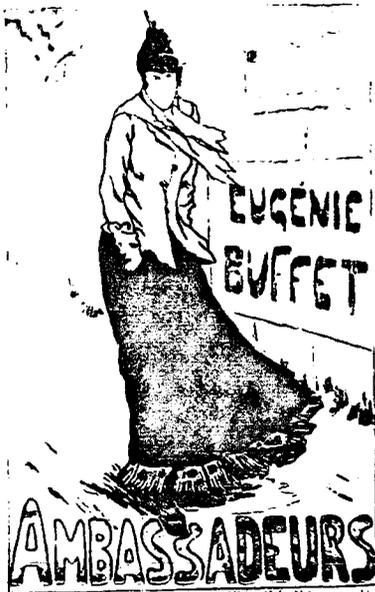
Quelques noms commencent à s'imposer denos jours comme le groupe GRAPUS, LYNCH-GUILLOTIN ou Alain LE QUERNEC.



CHOCOLAT MENIER



Bouisset. 1892.



Métivet. 1893



MISTINGUETT

Quelques dates de l'affiche française

Daumier	Entrepôt d'Ivry	1872
Toulouse-Lautrec	La Goulue	1891
Bouisset	Chocolat Menier	1892
Bonnard	La Revue Blanche	1894
Ogé	Billards Brunswick	s.d.
Steinlen	Lait pur stérilisé	1894
Mucha	Sarah Bernhardt	1894
Chéret	Saxoléine	1895
Grasset	Salon des Cent	s.d.
Auzolle	Cinématographe Lumière	1896
Vavas seur	Ripolin	1898
Cappiello	Ouate Thermogène	1909
O'Galop	Semelle Michelin	1910
Cocteau	Nijinsky	1911
Faivre	L'or combat	1915
René Vincent	Magasins du Bon Marché	s.d.
Carlu	Monsavon	1925
Gesmar	Mistinguett	1925
Paul Colin	La Revue Nègre	1925
Cassandre	Étoile du Nord	1927
Loupot	Valentine	1929
Cappiello	Bouillon Kub	1931
Fix-Masseau	Exactitude (État)	1932
Cassandre	Dubo-Dubon-Dubonnet	1932
Kiffer	Maurice Chevalier	1936
Paul Colin	Libération de Paris	1945
Nathan-Garamond	Mazda	1946
Jean Colin	Zéro de Conduite	1947
Loupot	Lion Noir	1949
Jacno	T.N.P.	depuis 1951
Gid	Les Diaboliques	1954
Brenot	Lido	1954
Savignac	Aspro	1954
Georget	Californie	1962
Jacquelin	Emprunt S.N.C.F.	1962
Auriac	Lip	1963
Excoffon	Air-France	1965
Gruau	Éminence	1966
Mathieu	Série Air-France	1967
Rousseau	Emprunt Acier	1967
Morvan	Foire de Lyon	depuis 1968
Excoffon	Exposition française à Montréal	1969
Foré	Le Mistral	1969
Carrier	Foie gras Delpyrat	1970
Pagès	Série Air-France	1971
Éric	Emprunt S.N.C.F.	1971
André François	Nouvel Observateur	1973
Kouper	Emmanuelle	1974
Villemot	Bally (4 affiches)	1965-1975
Folon	Lily, je t'aime	1976
Savignac	Musée de l'affiche	1978

[Tiré d'un article de Geneviève GAETAN-PICON
in : "Métiers d'art"]

BIBLIOTHEQUE FORNEY

La bibliothèque FORNEY, créée en 1886, avait été conçue pour les artisans. Le point de départ en était une donation. Elle fut très vite fréquentée par les artistes et les artisans qui y trouvaient des modèles et des idées de motifs. Le fonds d'affiches est né avec la bibliothèque.

FONDS :

Dans le registre d'inventaire on trouve dès le début traces d'enregistrements d'affiches. Par exemple, le nom de Jules Chéret apparaît comme créateur de deux de ses affiches.

Pour la période se situant de l'origine jusqu'à la première guerre mondiale, on dénombre plus de 1200 affiches existant dans le fonds. A cette époque Forney bénéficiait du dépôt légal (par l'intermédiaire de la Bibliothèque nationale).

Dès 1914 et jusqu'en 1950/60 plus rien ou presque ne vient enrichir cette collection. Cette période correspond à la perte de vogue de l'affiche. La deuxième naissance du fonds se situe dans les années 1950 où l'on commence le catalogage du fonds ancien et où l'on enrichit la bibliothèque d'affiches grâce à des dons. La collection se transforme elle aussi, elle se consacre définitivement à la publicité en priorité.

La politique d'ACQUISITION ne s'organisera vraiment qu'à partir de 1975 où des achats conséquents

Que vaut une affiche ?

Il est difficile de répondre à une telle question. En effet on se doute que cela dépend de la signature, de l'illustration, de la date de l'affiche ou tout simplement de la mode du moment. Si certaines affiches n'ont de valeur que leur rôle de témoin d'une époque, d'autres ont une valeur marchande que les collectionneurs ou marchands font fluctuer.

A titre de curiosité voici quelques prix d'affiches vendues à l'hotel Drouot il y a trois ans : une affiche de CHERET "la Loïe Fuller aux Folies Bergère" vendue la bagatelle de 23.500 F; une affiche de BONNARD "France Champagne" 26.000 F., et "l'Assommoir à la porte Saint Martin" : affiche de Steinlein qui atteint les 61.500 F! Les trois Lautrec mises en vente ce même jour avoisinent chacune les 40.000 F.

A une autre grande vente qui eut lieu à Orléans en 1980, les Mucha dépassaient, pour certaines, les 50.000 F. et une affiche de Cassandre "Triplex" partit à 32.000F.



Qu'au moins ces prix un peu fous nous fassent réaliser que manipuler des affiches c'est souvent, manipuler des objets de valeur et qu'il est conseillé de le faire avec douceur et prudence.



//

Traitement

Le catalogage des affiches pose de gros problèmes du fait qu'aucune norme n'a été établie de façon définitive et que chacun l'élabore selon ... ses besoins et ses possibilités.

S'il n'existe aucune norme, les tentatives pour en réaliser, par contre ne manquent pas en France et à l'étranger. Avant même de songer à en élaborer, certains ont utilisé les normes existant pour les livres, malgré les différences flagrantes qui existent entre ces deux supports, ne serait-ce que l'absence de page de titre riche en information et source de la plupart des indications relevés sur la fiche. Cette méthode a été adoptée, jusqu'en 1875, par la Bibliothèque nationale pour son fonds d'affiches typographiques : chaque affiche ayant la valeur d'une unité catalographique. (Par contre au département des Estampes, les affiches illustrées étaient cataloguées comme les autres estampes). Dès 1875, devant l'afflux croissant des dépôts d'affiches on décidait de les envoyer en magasins après un classement sommaire et simplement rangées en liasse.

Comme dans le cas de la Bibliothèque nationale et comme dans de nombreuses autres bibliothèques avant même de songer catalogage par unité on a tenté de trouver une solution au niveau du classement : classement à la fois matériel et intellectuel.

LE CLASSEMENT :

Dès 1949, la Société française de Normalisation charge une sous commission du code de catalogage de trouver une solution au traitement des affiches.

Monsieur Martin, l'un des porte-parole de ce groupe marquera la différence entre le traitement des affiches typographiques et des affiches illustrées en insistant, à cette époque déjà, sur l'impossibilité de cataloguer tous ces documents du fait de leur nombre croissant et en proposant, pour les pièces les moins importantes, un classement et un catalogage par série.

Rejetant le classement au premier mot du texte, jugé absurde, monsieur Martin propose un classement "strictement méthodique" à partir d'un cadre traditionnel, par exemple en les groupant selon les institutions dont elles émanent ou le lieu auquel elles font référence ou le sujet qu'elles traitent ou , enfin, de façon chronologique.

Cette méthode peut être utilisée pour les bibliothèques recevant le dépôt légal imprimeur et devant classer toutes les affiches administratives, culturelles ou sportives, reflet des activités de leur région. Il faut avoir la lucidité que très peu, pour ne pas dire aucune, n'aura les moyens en personnel et en crédit de faire traiter document par document toute cette masse ; aussi il leur faudra pallier l'absence de catalogage par un rangement thématique alphabétique, chronologique qui offre la possibilité de retrouver sans trop de difficultés les documents recherchés. Attention : un classement thématique n'est valable que pour un fonds ne s'accroissant que très légèrement car l'intercalation est lourde.

Prenons un exemple :

Si vous classez les affiches électorales ou politiques par année puis, à l'intérieur de chaque année par parti politique, cela sera assez facile de s'y retrouver de façon chronologique et la mise à jour se fera au fur et à mesure des dépôts. Par contre, si vous classez les affiches des films par année de dépôt, il sera vite impossible de retrouver l'affiche d'un film précis. Mais si vous classez ce même fonds d'affiches par ordre alphabétique des titres de films, l'intercalation sera très vite pénible. Il en sera de même pour les affiches des théâtres de la ville ou celles des expositions.



En résumé :

d'entrées

Un cadre de classement par ordre est une méthode de rangement et de traitement des affiches plus légère pour une bibliothèque, mais elle limite très vite les possibilités de communication si le fonds prend trop d'extension.

Nous verrons dans le chapitre des enquêtes que certaines bibliothèques pratiquent cette méthode et satisfont pourtant "leur clientèle" et ce parce qu'elles touchent un domaine spécialisé qui leur permet de bien définir leur cadre de classement. (thématique et chronologique).

Mais si nous abordons le catalogage du document lui-même, ce problème de localisation des affiches en magasins disparaît ou tout au moins perd de son importance puisqu'au moyen de la cote ou du numéro d'entrée il est facile de repérer dans les collections le document recherché.

QU'EST-CE QUE CATALOGUER UNE AFFICHE ?

Que faire devant une affiche ? quel en est le titre, l'auteur ou les auteurs ? Qu'est ce qui est le plus important : ce qui est écrit, ce qui est représenté ou le message que veut faire passer cette affiche ? L'auteur est-il celui qui est à l'origine du message ou celui qui est à l'origine de sa représentation graphique ? Nous pourrions ainsi multiplier les questions.

Cataloguer un document, c'est l'analyser de façon à donner une image du contenu : description physique et signalement du contenu. En d'autres termes c'est lui faire subir un traitement tel que son contenu soit présenté sous une forme différente susceptible de permettre plus aisément une consultation.

C'est là que se trouve le paradoxe : l'analyse d'un ouvrage permet une approche très rapide et globale du contenu de ce document, l'analyse de l'image permet-elle un gain de temps en comparaison de la consultation du document lui-même. En fait, il paraît plus long de lire une fiche descriptive d'une affiche que de regarder l'affiche elle-même.

De plus, si la description physique est possible, la description analytique devient plus complexe pour l'image : analyser une livre implique de résumer des mots par un ou plusieurs mots, analyser une image se voudrait résumer une image par un mot.

La description de l'image comprend deux démarches :

la dénotation et la connotation. En règle générale, dans l'affiche il existe un texte support qui nous aide à définir le message du document ; mais si l'on prend une image muette (une affiche avant la lettre par exemple) sans degré "publicitaire" élevé, l'analyse se complique. Le bibliothécaire doit mettre un frein à son pouvoir de connotation, car ce n'est pas une analyse subjective qui aidera le chercheur ; l'iconographe doit être au service de ceux qui appliquent un projet précis de signification.

En fait l'affiche, à l'encontre des autres estampes (comme les photographies), pose moins ce problème car elle a toujours un message clair à faire passer, qu'elle soit politique, publicitaire ou d'information culturelle. On ne fait pas une affiche en occultant au maximum le message, sinon elle perd son rôle de media et d'annonceur. Par contre, le message, clair à une époque, peut devenir plus flou avec le temps ; les préoccupations évoluant ainsi que les moeurs.

PAPIER A CIGARETTES



Hors Concours

PARIS 1889

CHERET (Jules).

Le message qui passe dans une affiche ancienne de nos jours dérivé du sens premier.

Qui s'intéresse vraiment au chocolat Klaus de l'affiche de CAPPIELLO ou au papier à cigarettes Job de l'affiche de CHERET ?

D'autres ont gardé, jusqu'à nos jours leur sens premier. Il faut donc penser à ce deuxième niveau de signification quand on analyse une affiche.

Henri HUDRISIER aborde cette question en dégagant une analyse du contenu à plusieurs

facettes :

"les fonds iconographiques anciens demandent à être traités conjointement comme lieu de sens, véhicule d'informations et objet historique et esthétique. Même si l'intention esthétique n'était pas explicite chez l'auteur [...], il se dégagera, du fait du décalage historique, une distance sémantique, un écart entre les intentions de communiquer et les possibilités, pour le récepteur moderne, de comprendre le message". (In "l'Iconothèque". p. 41).

La solution à ce problème délicat de l'analyse objective du document illustré est la visualisation : visualiser les affiches sinon les copies des affiches. Quelle que soit la pertinence de l'analyse, rien ne parle mieux du document illustré que le document lui-même. Surtout qu'en règle générale, le chercheur d'images peut désirer en voir beaucoup pour faire un choix. Cinq cents affiches mises sur diapositives et consultables peuvent être vues en dix minutes. Combien de fiches descriptives aurons nous lu, dans le même temps ?

Mais avant de se lancer dans les possibilités qu'offre la reproduction photographique, nous allons voir ce qui existe dans le domaine du catalogage et de l'indexation des affiches. Car si la vision est un gain de temps pour la consultation de masse, le fichier manuel ou automatisé, répond mieux à une question ponctuelle sur une affiche donnée.

.../...

QU'EXISTE-T-IL DANS CE DOMAINE ?

Dans la liste déjà importante des normes internationales qui ont été élaborées une de ces descriptions bibliographiques semblent répondre à notre question : l'ISBD (NBM), ce qui signifie l'ISBD des "Non book material". Une catégorie de documents définie de façon négative donne l'impression d'une section "fourre tout". Dans la liste des documents concernés par cette norme les affiches sont mentionnées. Malgré l'extraordinaire hétérogénéité de cette norme, elle est la preuve de l'effort de normalisation pour faciliter les échanges documentaires et sert de point de départ à d'autres études.

En France, l'élaboration des normes se fait sous l'égide de l'AFNOR. En 1974, une sous-commission travaillera sur les documents graphiques dans laquelle un groupe de travail se penchera sur le problème de l'affiche ; ce qui donnera naissance à un texte au caractère provisoire en juin 1975, sur le catalogage des affiches.

Après s'être mis d'accord sur une définition de l'affiche, permettant de la distinguer des autres documents graphiques à usage décoratif ou documentaire ou des prospectus comme les tracts ou les papillons, ils ont insisté sur la nécessité de ne pas faire de distinction entre les affiches illustrées et les affiches typographiques.

Ils ont constaté que l'affiche demandait des règles propres de catalogage pouvant refléter à la fois son contenu intellectuel et sa conception graphique et qu'il fallait abandonner tout projet de calquer leur catalogage sur celui des livres.

En fait, il faut éviter une description longue et complexe d'un document qui se décrit par lui-même.

.../...

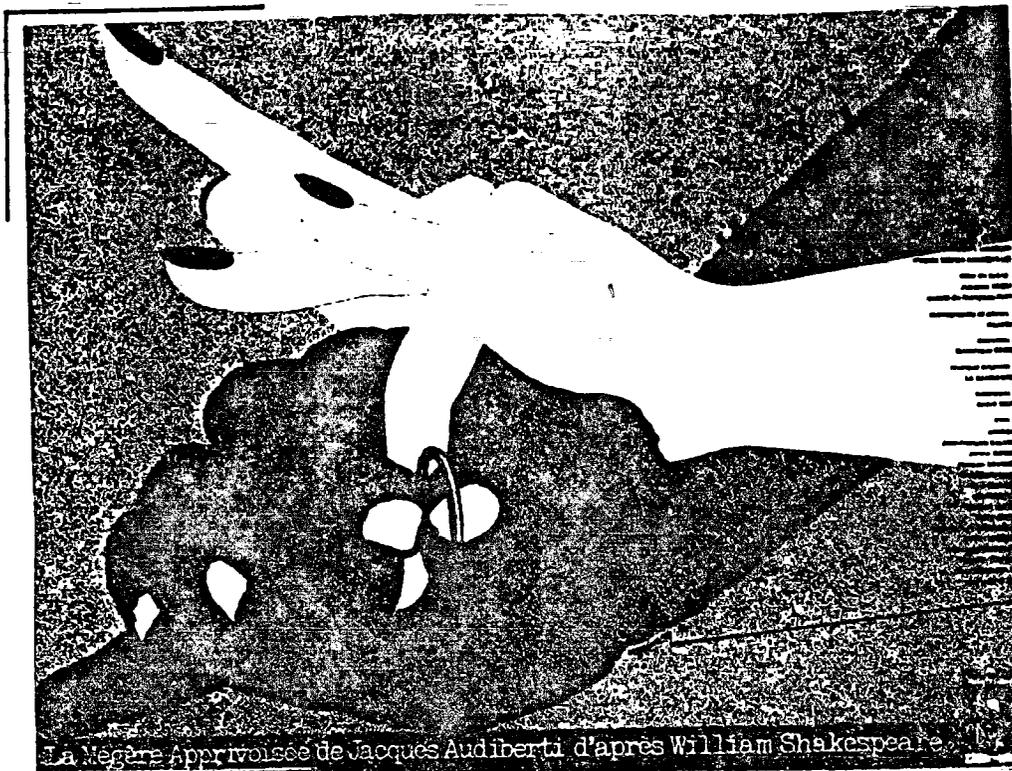
Aussi il faut préférer une notice succincte réunissant les données offrant les différentes entrées possibles d'accès au document.

En ce qui concerne une affiche "texte", transcrire un texte entier paraît impossible dans de nombreux cas, et décrire une affiche illustrée, nous l'avons vu, n'est nullement évident. Pourtant, si l'on fait une fiche descriptive, nous ne pouvons nous limiter au seul texte du document, l'image étant un moyen d'expression aussi important, sinon plus parfois dans ce media. La typographie elle-même peut être message ou illustration ainsi que toute la symbolique de la représentation qu'il devient délicat de décrire.

Malgré toutes ces difficultés, cette commission a essayé, en adaptant les règles de l'ISBD de définir des zones de catalogage :

- 1. zone du contenu intellectuel (=zone auteur/titre)
- 2. zone de la conception graphique
- 3. zone de l'adresse
- 4. zone de la collation
- 5. zone de la collection
- 6. zone des notes

Prenons un exemple :



zone 2

← zone 1

La Mégère Apprivoisée de Jacques Audiberti d'après William Shakespeare

GRAPUS.

Théâtre du 8ème [Lyon] . "La Mégère apprivoisée" :
 de Jacques Audiberti, d'après William Shakespeare.
 Saison [1981-1982] . - Affiche ill. en coul. /
 Grapus. - Lieu d'impr. : nom de l'imp. [1981].
 - Sign. B3 ; 80 X 120 cm.

Les différentes zones peuvent faire naître différents fichiers. En fait le choix des entrées dépend de la spécificité du fonds. Une bibliothèque s'intéressant aux arts graphiques choisira le nom du signataire et essaiera de décrire l'image et le symbole représenté, une bibliothèque spécialisée dans les arts du spectacle insistera plus sur les éléments tels : le titre de la pièce ou les auteurs, le lieu de représentation voire même le metteur en scène ou la compagnie concernée.

Un tel catalogage n'insiste pas sur l'illustration elle-même, qui est pourtant porteuse d'un message important. Peut être faudrait il, en notes, par exemple définir le symbole ou renoncer à le faire. en complétant la fiche par une reproduction photographique du document ?

Certaines zones sont très faciles à définir, celles de l'adresse par exemple.

La mention de l'imprimeur est très importante (la mention d'éditeur existe très rarement pour les affiches) elle permet de faciliter la datation. Dans cette zone il suffit de mettre le nom et l'adresse de l'imprimeur qui se trouvent généralement au bas ou dans la marge de l'affiche.

La date est très importante, mais rarement indiquée sur le document. Même pour les affiches signalant un événement précis (manifestation culturelle par exemple) la date se limite souvent au quantième du mois et au jour de la semaine ; il faut alors se servir d'un calendrier perpétuel pour retrouver l'année de l'affiche. Il vaut mieux mettre une date approximative entre crochets qu'aucune mention d'époque. C'est pourquoi il est conseillé, au moment du dépôt des affiches, même si le temps manque pour les traiter sur le moment de noter au moins au crayon, au verso de l'affiche la date d'arrivée ou, mieux, la date de l'événement s'il est encore présent à l'esprit. C'est un gain de temps appréciable, car la datation après coup demande un gros travail de recherche.

Il ne faut pas confondre la date de l'impression avec celle de l'illustration : se méfier des rééditions des affiches anciennes.

Le format, lui non plus, ne pose guère de problèmes si ce n'est la contrainte de mesurer les affiches, en particulier celles de grands formats. La règle est de donner en premier la hauteur et en deux la largeur, afin de situer tout de suite le format du document. Il est intéressant de signaler également le nombre de morceaux que comprend l'affiche.

Les mesures se donnent en centimètres en arrondissant au centimètre supérieur. Ex :

160 X 120 cm.
ou 300 X 400 cm (8 morceaux)

La règle AFNOR voudrait que l'on donne également les dimensions de chacun des morceaux. Cela serait long et inutile pour un certain nombre d'entre elles, certains formats offrant des morceaux de dimension régulière.

Les formats les plus courants, rencontrés dans les collections :

les 60 X 40 cm (principalement les manifestations culturelles)

les 160 X 120 cm (les plus courant, mais qui a le défaut de ne pas rentrer dans les meubles à plans!)

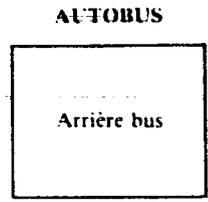
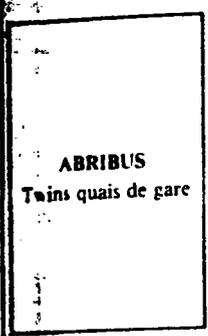
les 300 X 400cm (en 8 morceaux, mais dont les morceaux ne dépassent jamais les 160 X 120 cm)

De nombreuses affiches sont tirées dans des formats différents selon les besoins de la campagne publicitaire.

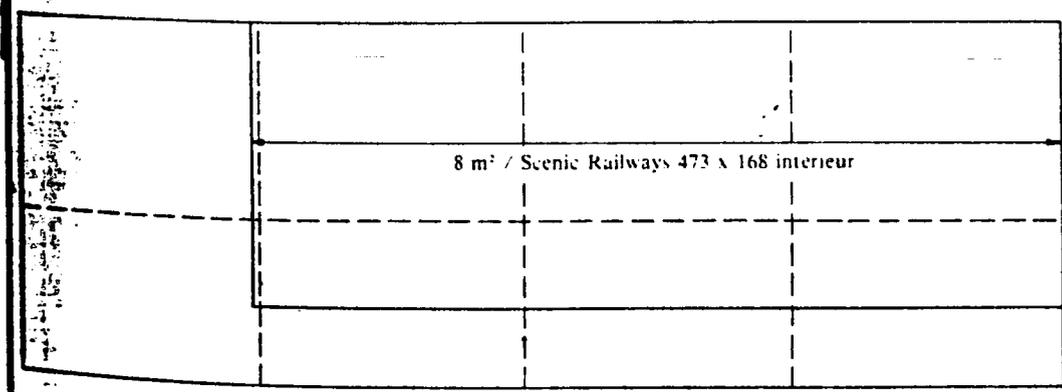
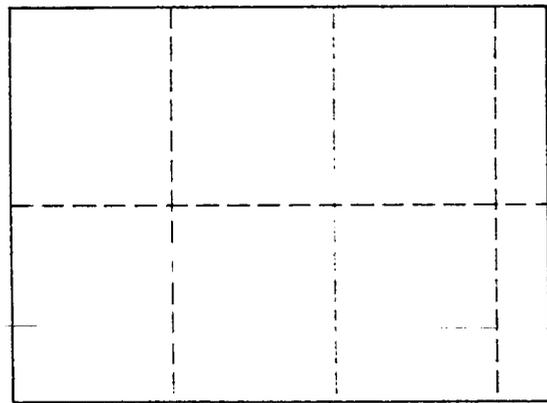
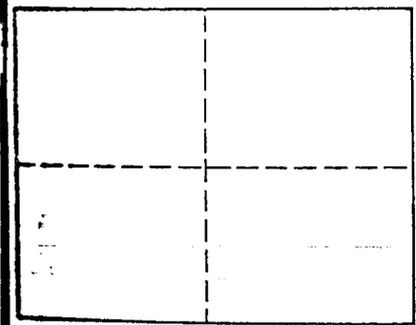
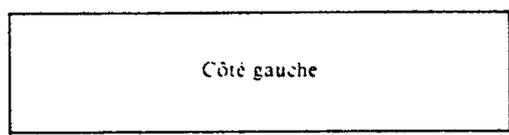
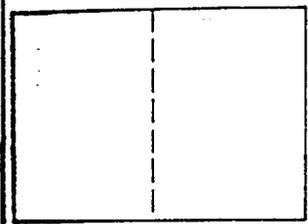
Pour une meilleure connaissance des formats actuels, il est intéressant de présenter le tableau tiré du livre "Ca, c'est l'affiche" de Delafon (p. 21).

TABLEAU DES PRINCIPAUX FORMATS

utiles intérieurs
ou surface minimale d'impression



118,5
Plans situations
et Publicitor 120 x 160



630 x 225 en 16 m² papier ; pour More O'Ferrall 607 x 217, pour Show 568 x 244

Zone de la signature :

Cette norme propose un moyen rapide de situer la signature sur le document, qui parfois se mêle au graphisme ou à l'illustration et demande un effort d'attention pour être repérée.

On imagine l'affiche divisée en neuf zones définies par un code simple :

	A	B	C
1			
2			
3			X

Ex.

Une affiche dont la signature se retrouve à la place X sera décrite ainsi : Sign. C3

Nous pourrions ainsi étudier toutes les zones, mais il est plus intéressant de se reporter directement au document de travail que cette commission a présenté.

La zone qui nous paraît la plus importante est celle du titre. Dans cette zone il est nécessaire de privilégier un élément essentiel à la compréhension :

- annonceur ou signataire du texte, l'objet de l'annonce et éventuellement l'incipit.

.../...

Actuellement, tout catalogage se fait dans l'idée d'une informatisation possible et d'une coopération nécessaire. Il faut donc normaliser les données choisies et surtout les zones définies.

De plus en plus, le catalogage passe par une phase d'analyse du document, transcrite sur un bordereau permettant une présentation méthodique des divers éléments relevés sur le document ou découlant de l'étude de ce document.

Ces bordereaux existent déjà depuis plusieurs années (Voir l'exemple du département des Arts du Spectacle , the Library of Congress, la bibliothèque du musée de l'Armée). Mais ils sont maintenant plus proches par leurs nouvelles formes, du bordereau de saisie informatique avec une numérotation précise des zones obligatoires ou facultatives.

C'est ce qu'on appelle le format ou système descriptif des documents.

On peut citer l'exemple du système descriptif de l'image fixe élaboré par le département des Estampes, offrant 90 champs possiblessans compter les champs des notes. (Ce document étant encore en phase de réalisation, il est plus prudent d'attendre sa présentation finale pour en faire une description détaillée). On peut signaler les genres des champs que nous pourrons y trouver :
la zone du titre, celle de l'auteur (s), collectivité(s) auteur(s), de l'édition, de l'adresse, de la collation, d'indexation.

Il est intéressant de citer également les rubriques choisies par le musée des Arts et Traditions Populaires pour son système de traitement des affiches (réalisé par une équipe d'informaticiens détachée du ministère de la culture).

INTITULE DES RUBRIQUES SYSTEME AFFICHES

- NO = numéro d'ordre
- NI = numéro d'inventaire
- FO = format
- DP = date de pose
- CPRO = code INSEE du produit
- PRO = produit
- AN = annonceur
- AG = agence
- NAF = nom du dessinateur de l'affiche
- IMP : imprimeur
- TEXP = texte principal
- SLOS = slogan secondaire
- PROD = nom du produit dans la marque
- MARP = marque principale
- MARA = marque annexe
- NATX = nature des textes
- CARA = caractéristiques du texte
- TYPO = typographie
- DITX = disposition du texte
- ELCO = éléments de contenu de l'image
- COMP = composition
- CADR = techniques
- GS = genre et style
- CTXI = couleurs
- TXIM = relation texte - image
- REF = références culturelles
- QLTI = qualités du texte et de l'image
- SIG = adresse de l'affiche sur la microfiche

On constate très vite, à quel point d'analyse ces formats poussent l'indexeur. Toutes les zones ne sont pas à remplir, mais elles permettent une description pour le moins fouillée du document, ce qui ne veut pas dire qu'elles répondent à tous les besoins de l'analyste.

Par ce système de catalogage, la notion d'entrée secondaire est quelque peu bouleversée. En effet, il est décidé à l'avance (dans le cadre d'un catalogage informatisé) quelles seront les zones interrogeables.

Que le système de catalogage soit manuel ou informatisé, la partie la plus délicate de cette description est l'analyse du document, le système iconographique (nous avons abordé cette question dans le chapitre concernant la description de l'image).

Cette indexation peut se faire en langage libre ou en langage organisé (comme pour les ouvrages).

Nous rappellerons qu'il existe dans ces langages, les classifications, les listes libres, les listes de vedettes matières (listes d'autorités) les thesaurus (permettant l'association).

Plusieurs thesaurus sont déjà utilisés, pour faciliter l'analyse de l'image :

.../...

- . celui de l'abbé GARNIER, chercheur au CNRS, système très visuel à la structure traditionnelle (ce système est utilisé par les musées de France ; il a servi de base au système descriptif des Arts et Traditions Populaires)
- . le thesaurus de l'INA (comprenant 15 000 mots) visuel, peu thématique et se présentant par facettes
- . l'ICONCLASS, par ses indices numériques ramifiés est très riche. Ce vocabulaire d'indexation de l'image offre une lecture thématique et comprend 20 volumes
- . Le Victoria & Albert possède aussi le sien, très thématique, il comporte 4000 mots
- . Les A.T.P. ont mis le leur au point en liaison avec leur système descriptif de l'image
- . la Bibliothèque nationale est entrain d'élaborer le sien (au département des Estampes) qui sera un mélange des thesaurus de GARNIER, de l'INA et des listes d'autorités matières de la Bibliothèque nationale.

Il est flagrant que toutes ces tentatives traduisent la difficulté de se mettre d'accord sur l'indexation des images, mais il serait important de tendre, comme pour les ouvrages écrits, à une unification des langages. Cela n'est pas évident, on l'imagine bien car un thesaurus adapté à un fonds encyclopédique d'images ne pourrait correspondre à un fonds d'images très spécialisé.

 En résumé :

Un catalogage donnant tous les éléments nécessaires au repérage rapide du document et permettant un grand nombre d'accès. Catalogue couplé, si possible, avec une représentation du document, pour contrebalancer la subjectivité possible de l'analyse par les mots.

III

Conservation

Les problèmes de la conservation et de la restauration sont très liées.

Il faut avant tout définir les tâches respectives de ces deux actions. La conservation a pour but de garder en l'état le document déposé à la bibliothèque, la restauration devra redonner au document un aspect meilleur tout en restant fidèle à son état d'origine.

LA CONSERVATION

Pour que celle-ci soit correcte, il faut épargner au document toutes les agressions qu'il peut subir.

En premier lieu les agressions extérieures :

➔ **Météorologiques** : un local trop chaud ou trop froid, un local trop humide ou trop sec entraîne une rapide détérioration.

★ La solution idéale, suivant les conseils du Centre de restauration du papier, est une température de 18° celsius constante avec 50 à 55% d'humidité relative. Il ne suffit pas d'obtenir dans les magasins ces deux chiffres, il faut savoir les conserver. Pour contrôler régulièrement ces deux mesures il est possible d'utiliser un thermomètre et un hygromètre ou même un psychromètre qui, avec ses deux thermomètres, l'un à réservoir sec, l'autre à réservoir humide, permet de mesurer l'humidité de l'air. Une bonne solution proposée par le centre de restauration du papier est la climatisation qui offre une constance dans les températures. Pour conserver une bonne humidité il est conseillé de placer dans chaque magasin ou salle d'exposition un humidificateur ou un déshumidificateur selon les besoins.

BIBLIOTHEQUE DE LA CINEMATHEQUE FRANCAISE

Cette bibliothèque est régie par la loi 1901 sur les associations. La cinémathèque a été créée par Henri Langlois en 1936.

FONDS :

Le fonds d'affiches existe depuis que la Cinémathèque existe. Henri Langlois suscitait des dons (qui n'étaient en fait que des dépôts du fait de la situation juridique de cet établissement), faisait également des achats.

Ce fonds est géographiquement éclaté. La partie inventoriée, se trouvant dans les locaux de Chaillot compte plus de 10 000 affiches. A ce chiffre il faut ajouter un énorme stock d'environ 80 000 affiches (affiches ne voulant pas dire titres car il peut y avoir 10 voir 100 exemplaires de la même. Les dépôts émanant souvent de maisons de production qui laissaient leurs archives telles quelles). Ce fonds est à traiter entièrement. Par contre deux exemplaires des nouvelles acquisitions sont classées à Chaillot, les doubles étant stockés dans un entrepôt.

CONSERVATION :

Les affiches sont pliées et rangées dans des enveloppes ou roulées et rangées dans des tubes ou du papier Kraft. Elles sont placées sur des étagères dans le magasin.

RESTAURATION :

La politique est l'entoilage systématique mais les moyens financiers ne permettent pas d'en



Mais l'affiche est, avant tout son propre ennemi.

En effet, faite souvent avec des papiers de médiocre qualité, elle vieillit mal, jaunit, devient cassante ou même tombe en poussière.

Les deux graves problèmes touchant principalement les papiers modernes sont l'EFFRITEMENT et l'HYPERACIDITE.

Si l'on trouve dans les collections, des affiches réalisées avant 1850 : elles ont été tirées le plus souvent sur du papier chiffons ; ce papier préparé , le plus souvent, à partir de lin ou de chanvre avait une belle qualité, c'est une cellulose très pure. L'encollage nécessaire, pour limiter la tendance hydrophobe du papier, se faisait avec de la gélatine. Cette gélatine avait la propriété de ne pas être trop acide, son PH * étant de 6 donc presque neutre.

* PH

Abréviation de potentiel hydrogène.
Indice exprimant l'activité ou la concentration de l'ion hydrogène dans une solution, à l'aide d'une échelle logarithmique.
Si le PH est inférieur à 7, la solution est acide ; s'il est supérieur, elle est alcaline.

.../...

Après 1850 :

le chiffon venant à manquer, on se mit à faire du papier bois ; de préférence des bois tendres comme le pin, le sapin, le bouleau ou le peuplier.

Fabriqué d'abord de façon mécanique, la composition en était :

50% de cellulose
20 à 30% de lignine
20 à 30% d'hemicellulose

C'est cette lignine qui est à l'origine du jaunissement du papier.

Fabriqué de façon chimique, on obtient après cuisson à l'aide de solutions chimiques de meilleurs résultats. Cette méthode provoque l'élimination d'une partie importante des constituants non cellulosiques du végétal ; il ne reste alors que 5 à 6% de lignine. L'opération de blanchiment (pratiquée depuis 1800) permet d'enlever le reste).

Après 1850, la gélatine ne sera plus utilisée pour l'encollage, on la remplacera par la collophane (résine de pin) qui présente le gros inconvénient d'avoir un PH de 5, donc trop acide. C'est cette acidité qui rend le papier cassant et accentue sa destruction.

Actuellement, chez les fabricants de papier, se dessine une tendance à fabriquer des papiers avec encollage neutre ; mais, de l'avis des connaisseurs, les plus belles pâtes chimiques ne valent pas les pâtes chiffons.

.../...

De nos jours, on fabrique encore du papier chiffons, principalement avec de la bourre de coton (16% de la production). Mais, il faut être pessimiste et se dire que pour le tirage des affiches, est le plus souvent employé un papier de qualité médiocre ; cela s'expliquant par le rôle éphémère que doit jouer l'affiche dans la société. (A part quelques exceptions, comme les très belles affiches suisses, dont quelques exemplaires peuvent être admirés à la bibliothèque Forney et dont la blancheur et la fraîcheur, au cours des ans, sont remarquables).

Après avoir rapidement étudié les ennemis de l'affiche, ou tout au moins du papier (car une même étude pourrait être faite en ce qui concerne les encres), nous allons essayer de voir quelles sont les solutions existantes et si elles sont accessibles à tous.



On peut définir deux niveaux de procédures de remise en état d'un fonds d'affiches :

Au 1er niveau : nous proposons des mesures simples mais essentielles.

- Déplier toutes les affiches, car la pliure casse la fibre du papier.
Cette obligation pose évidemment de gros problèmes du fait de format de certaines affiches.
(nous verrons que peu de collections existantes réussissent à réaliser complètement cette dernière étape).
- Dépoussiérer et, pour certaines, gommer.
- Désencadrer les documents; il est déconseillé de garder trop longtemps un document encadré. Il faut donc procéder à cette opération à l'arrivée d'une affiche (don ou retour d'exposition)
- réparer les petites déchirures au moyen d'une petite bande de papier collant (Filmaplat P de Filmolux). Ceci quand on ne peut procéder à une restauration plus complète.

Une fois ces premiers secours apportés il faut pouvoir placer les affiches dans un local approprié, à l'abri des agents destructeurs cités plus haut..

- la solution économique et la plus courante est le carton à dessin ou la simple chemise en papier Kraft,

.../...

- l'idéal serait de mettre les documents dans des chemises de papier neutre (ex. : papier permanent pour chemises ARJOMARI) et ces mêmes chemises dans des boîtes placées à l'horizontale (ex. : cartonnage VIDAL-BONNEMAISON, ADINE ou CAUCHARD, moins onéreux).

Il est très important que le carton soit placé à l'horizontale ceci afin que les affiches ne s'abîment pas par leur propre poids sur le bord de l'emballage.

- Ne pas trop charger les étagères, pour limiter la manipulation

- Ne pas placer les documents sur des étagères trop élevées qui entraînent une manipulation difficile et plus délicate

==> Etagères peu espacées et offrant assez de recul pour permettre l'extraction du carton sans devoir le pencher.

NB : les affiches de grands formats sont rarement mises en boîtes, car le poids serait trop élevé; dans ce cas, elles sont souvent rangées à même les étagères, protégées par une feuille de papier ou une chemise.

ATTENTION : toute manipulation est dangereuse pour le document, aussi il vaut mieux une mauvaise solution (affiche pliée en pochettes) que de changer plusieurs fois de politique par manque d'études préalables.

- la solution la plus souvent utilisée pour ces grands formats (160 X 120 cm et plus) est le tube en carton. Ce système a l'avantage de permettre l'accès au document sans déplacer les autres.

Les tubes empilés ou rangés sur des rateliers sont toujours placés à l'horizontal (pour les mêmes raisons que pour les boîtes).

.../...

Il faut penser à prévoir assez de dégagement devant les tubes.

Cette méthode a ses détracteurs, car l'affiche ainsi roulée garde une déformation et s'enroule sur elle-même quand on désire la consulter

==> ne jamais la serrer fort

ne jamais mettre un grand nombre d'affiches dans le même tube.

LES MEUBLES :

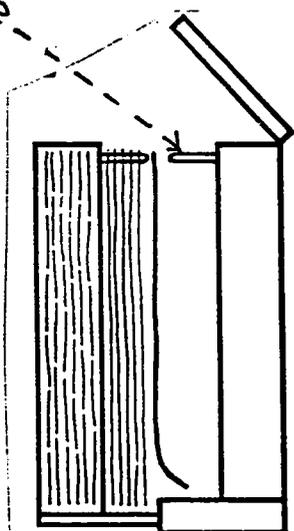
Quand on dispose de quelques crédits il est possible d'envisager un rangement dans des meubles.

Deux sortes de meubles

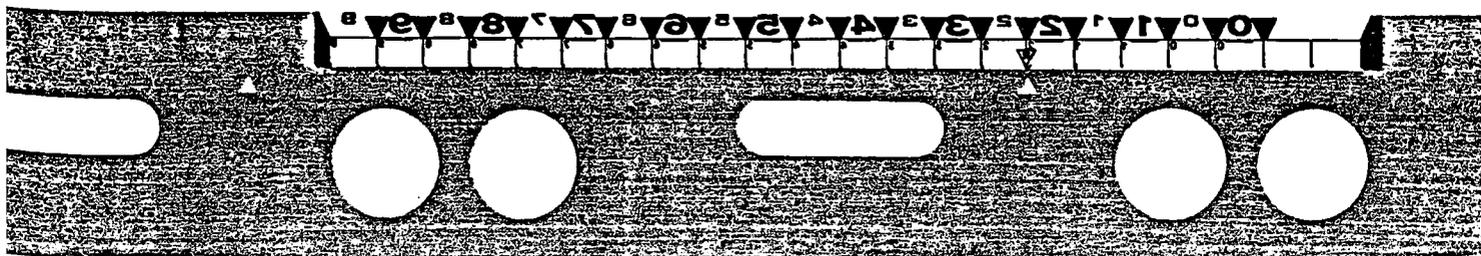
- 1) celui offrant un rangement vertical
- 2) celui offrant un rangement horizontal

1) Dans ce cas l'affiche est suspendue à des broches métalliques par l'intermédiaire d'une bande de carton perforée, elle-même fixée au document. Cette

Broches



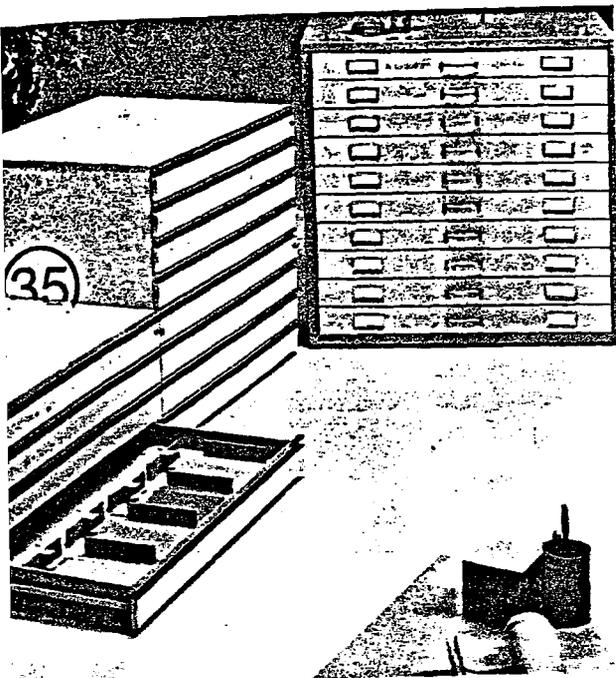
solution oblige à doubler le document pour éviter que cette bande soit fixée sur le document lui-même. Cette solution facilite la recherche et la manipulation, malheureusement l'affiche a tendance à se gondoler vers le bas, son poids n'étant pas suffisant pour les maintenir droites. Mêmes les affiches entoilées se déforment, les seules à supporter cette position verticale sont les affiches placées dans des pochettes en polyester. (Mylar par exemple).



2) les meubles à rangement horizontal évitent cet inconvénient. Les affiches sont rangées dans des tiroirs métalliques .

Choisir, de préférence des meubles aux tiroirs très étroits, afin de ne pas être tenté de trop charger ces tiroirs. Un tiroir trop chargé complique le rangement ou la sortie des documents.

Si l'on opte pour ce système, il serait sage d'avoir près des meubles une table ou un chariot plan sur lequel poser les affiches consultées.



Ces solutions ne résolvent pas le problème des grands formats. Les meubles à rangement vertical acceptent les documents jusqu'à 1845 X 1220cm. Les meubles à tiroirs ne peuvent accueillir que les affiches de 130 X 90cm (marque ALPIA par exemple) ou 152 X 1120 cm (marque DARNAY).

Certaines bibliothèques ont opté pour la solution de la suspension. Ala bibliothèque de la Part Dieu à Lyon, le magasin des affiches est une large pièce au plafond couvert de tringles auxquelles les affiches entoilées sont suspendues. Cette solution offre les mêmes dangers de déformation du document avec, en plus les risques de poussière. Cest une solution identique qui est utilisée à la Library of Congress pour les très grands formats (qui sont en fait très peu nombreux). Au Victoria & Albert Museum, la suspension est réalisée différemment (voir le chapitre des enquêtes).

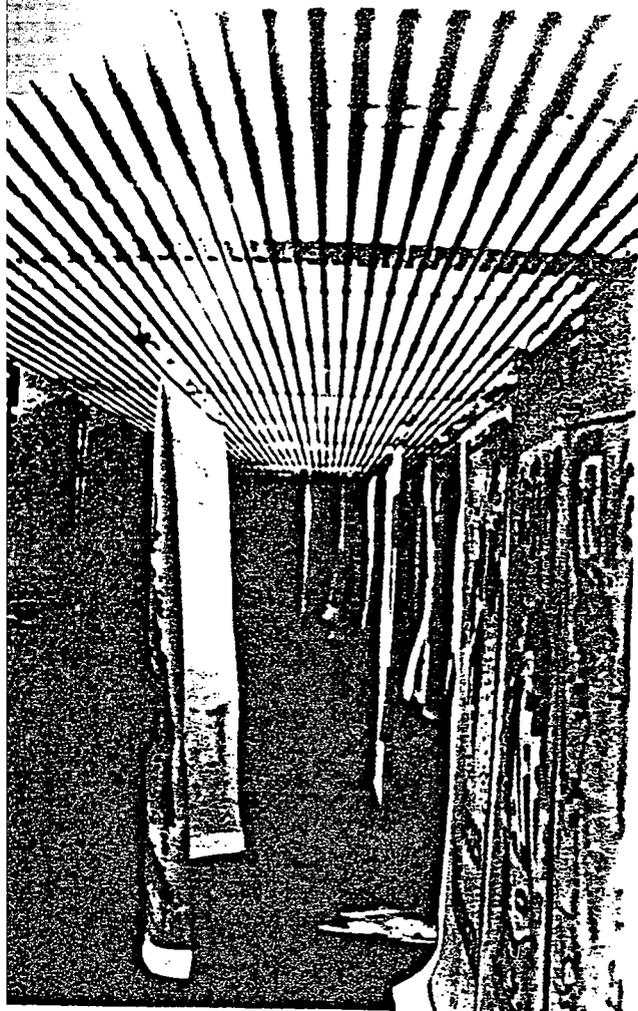
LYON

Bibliothèque de la Part Dieu

Le magasin des affiches

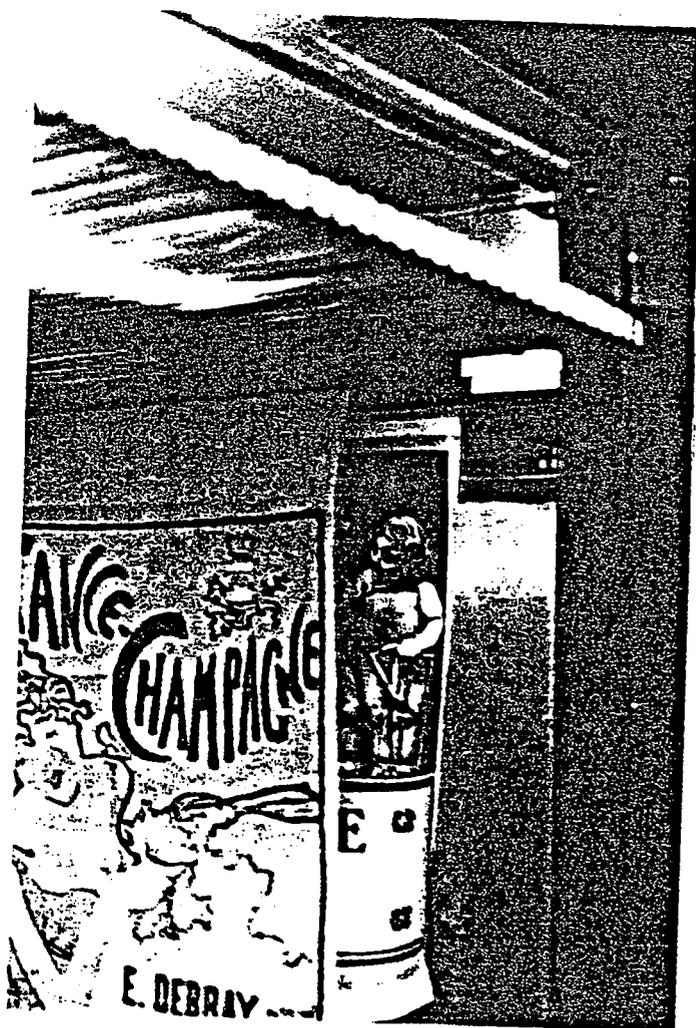
On voit les affiches suspendues à des tringles fixées au plafond du magasin.

Bien qu'elles soient entoilées, on peut voir que les bords et le bas des affiches se déforment.



La marge entoilée des des affiches est serrée entre deux lattes qui maintiennent l'affiche sans l'abîmer.

Seul un contre poids pourrait les maintenir bien droites, mais ce contre-poids pourraient abîmer par frottement une affiche de format plus grand. placée juste à côté.



Nous avons vu les différentes possibilités de rangement. Une bonne manipulation découle d'une bonne organisation. du rangement, mais elle est aussi considérablement facilitée par le doublage des affiches qui élimine les risques de déchirures.

LA RESTAURATION est parfois très liée à la conservation comme nous l'avons vu plus haut. Les premiers secours , tâches de restauration minimales sont déjà de la restauration.

Il en est de même du renforcement du document qui peut être une simple protection pour un document en bon état, comme une restauration très poussée pour un document en péril. Le renforcement se pratique de plusieurs façons :

- par entoilage de l'affiche . Ce procédé n'est pas nouveau. Déjà, au siècle dernier, certaines galeries proposaient ce service.

L'affiche est trempée, ce qui fait disparaître les taches, puis doublées de papier japon, enfin collées avec de la colle chimique sur une toile coton.

Tous les entoileurs ne doublent pas avec une feuille de papier japon.

Il ne faut pas confondre entoilage et restauration.

Un entoilleur peut très bien faire le premier et ne pas être capable de pratiquer la seconde. Il est conseillé de faire un train d'entoilage test pour mieux connaître les capacités de l'entoilleur que l'on a choisi.

- Une désacidification du papier est possible et conseillé avant l'entoilage. Elle se pratique par des bains (bains aqueux ou alcoolique) soit en pulvérisation. Cette opération demande déjà un minimum de formation de restaurateur. On peut très bien désacidier sans entoiler, mais non l'inverse, car la toile se décollera pendant le bain.

L'affiche entoilée sans être désacidifiée continue à se dégrader de la même façon qu'auparavant mais la toile permet à l'affiche de ne pas partir en morceaux.

- par lamination à la main. Ce doublage se fait avec du papier japon ou polyamide posé au moyen d'une colle de pâte.

- Ce doublage peut se faire à chaud à l'aide d'un matériau neutre et transparent. L'utilisation d'une machine à thermocoller permet un travail rapide et consolide le document sans en limiter la lisibilité. Ce sera la seule solution envisageable si l'on veut renforcer une affiche recto-verso. Cette opération se réalise avec du CBREX (feuille de polyamide) et du BIFIX (colle).

- par encapsulage.

Par cette nouvelle technique, le document est pratiquement enfermé dans une pochette en polyester: mylar (fabriqué par DuPont de Nemours) ou melinex (fabriqué par I.C.I.). Le collage des deux feuilles qui constituent la pochette se fait au moyen d'un film conçu par 3M : scotchpar (Scotch Brand double coated Tape n°415).

Cette technique pose le problème de l'aération du document et c'est pour cette raison que la Bibliothèque nationale l'a refusé dans le cadre de la conservation et ne l'emploie que pour le transport et les expositions des affiches.

C'est une matière assez onéreuse mais qui facilite le prêt pour expositions. Elle est largement employée aux Etats Unis.

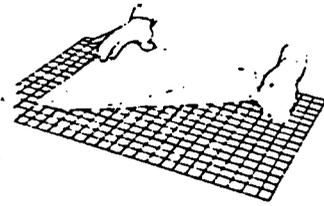


Fig 1 Place the polyester film on a grid

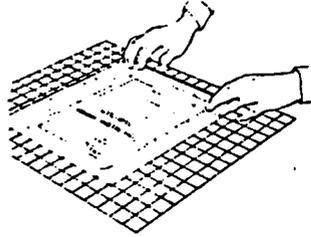


Fig 2 Position the item on the film parallel with the grid lines leaving at least an eighth of an inch between the document and the grid line

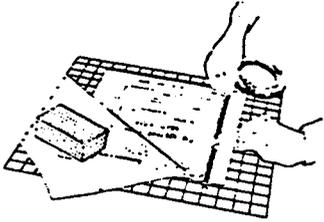


Fig 3 Place tape at the edge of the grid line as shown

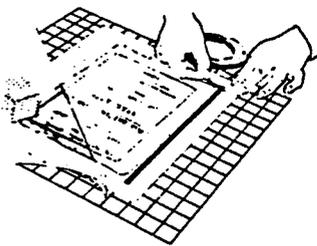


Fig 4 Continue taping around the item, leaving a small gap where the tapes meet at the corners.

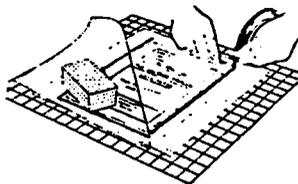


Fig 5 Turn the item around and continue taping until the tape is aligned correctly on all four sides.

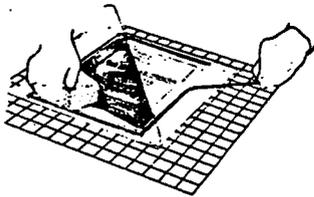


Fig 6 Pull the paper covering away from the tape.

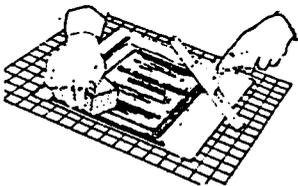


Fig 7 Place the top covering of polyester film over the item and the exposed tape. Using a squeegee, seal that half of the envelope

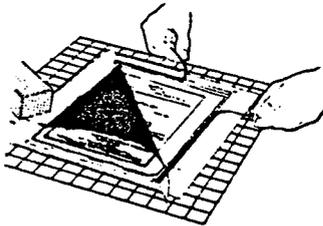


Fig 8 Remove the remaining paper tape covering.

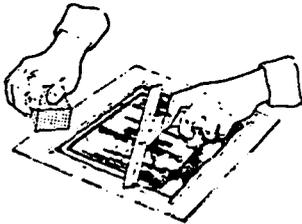


Fig 9 Seal the envelope closed by using a squeegee.

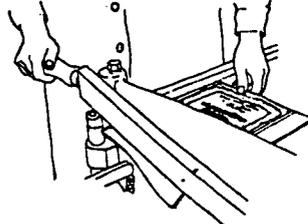


Fig 10 Trim the envelope with board shears or knife and straight edge, then round the corners

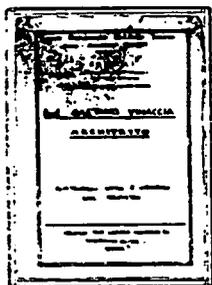


Fig 11 Completed polyester envelope.



En résumé :

Quelques grandes règles élémentaires de sauvegarde :

- une température constante de 17-18°
- une humidité relative de 50 à 55 %

- des documents dépliés
- " dépoussiérés
- " rangés à plat
- " à l'abri de la lumière
- " " de la poussière
- Manipuler avec DOUCEUR les documents

Mais ces règles élémentaires de conservation tous ces efforts de restauration se heurtent à la vocation des bibliothèques et des médiathèques :

la COMMUNICATION des collections.

Malgré tout, nous l'avons vu, une bonne conservation, un renforcement des documents, un rangement approprié peuvent faciliter cette communication ou tout au moins en limiter les inconvénients. Mais cela n'est pas suffisant.

C'est cette question que nous allons aborder dans le chapitre suivant .

.../...

IV

Communication

Il faut distinguer deux sortes de communications :

la communication au public ou consultation, cette communication répond aux besoins précis des chercheurs.

La communication plus large qui s'adresse à tous ceux qui le désirent, présentant les documents selon un agencement choisi : il s'agit des expositions.

Ces deux modes de consultation des fonds d'une bibliothèque sont la partie visible de l'activité de l'établissement. Ces démarches ne peuvent se faire si, au préalable n'ont pas été suivies les règles de traitement et de catalogage ainsi que les règles de conservation et de restauration.

Les problèmes que pose cette consultation, viennent tout simplement à l'esprit, d'après ce qui a été dit plus haut.

Tout s'oppose à cette consultation, la fragilité des affiches, leur format, leur mode de rangement, Rares sont les bibliothèques dont les salles de consultation ont été conçues, au moins une partie, à la consultation des grandes images. Au mieux, dans certaines bibliothèques au fonds ancien important, une salle de consultation des estampes offre la possibilité de mettre à la disposition des lecteurs les affiches de format n'excédant pas 80 X 60 cm. Au hasard des enquêtes menées, j'ai découvert que la majeure partie des consultations se faisait dans les magasins mêmes et même par terre pour les affiches de grands formats. Cette contrainte oblige la présence permanente d'un employé de la bibliothèque auprès de ce chercheur, donc d'une perte de temps pour le personnel rarement en sureffectif dans les bibliothèques.

Si l'on ne peut éviter la consultation des originaux des règles strictes sont à respecter :

- surveiller la consultation
- " la manipulation

Il faut que le geste soit ample et souple afin d'éviter tout froissage :

saisir le document dans la marge entre deux doigts. Si le document est entoilé, la manipulation en sera plus aisée, puisqu'une marge est prévue à cet effet. Une bonne solution est d'utiliser des pochettes en polyester (mylar ou melinex) le document est alors à l'abri du contact des mains et des accidents éventuels (taches) ; la transparence du matériau laisse une bonne visibilité pour la consultation.

Autres précautions élémentaires, un document mis en consultation doit être estampillé (un cachet au verso, et une estampille discrète au recto) et coté ou tout au moins porter un numéro permettant sa remise en place en magasin sans difficulté.

Mais pour la plupart des demandes de consultation, ce n'est pas le document en soi que réclament les chercheurs mais les informations qu'il véhicule. C'est pourquoi cet éternel problème de conservation et/ou communication a la possibilité d'être résolu dans la

REPRODUCTION PHOTOGRAPHIQUE

.../...

A l'heure actuelle toute mise en valeur et mise à la disposition du public d'un fonds iconographique de quelque importance passent par sa reproduction photographique.

Cette dernière supprime donc le dilemme du bibliothécaire-conservateur, puisque la consultation pourra se faire par la photographie, l'affiche ne sortant que dans le cas d'expositions ou pour quelques chercheurs spécialistes recherchant le "contact" avec le document, comme nous dit Alain GESGON, amoureux de l'affiche et persuadé de son pouvoir et de la charge qu'elle véhicule.

Cette reproduction règle également le problème du classement matériel des documents, un rangement par numéros d'entrée (pour les collections en perpétuelle augmentation) étant suffisant pour localiser le document. Les regroupements thématiques pourront être réalisés: soit par les chercheurs en sélectionnant un certain nombre de photographies consultées soit par les établissements eux mêmes qui pourront, conscients des demandes les plus fréquentes, composer des microfiches, ou des jeux de diapositives sur des thèmes particuliers (les affiches de Chéret ou celles de la Révolution française ou celles des Emprunts pendant la Grande guerre...).



POUR UNE POLITIQUE DE REPRODUCTION

Nous verrons à travers les enquêtes menées, à quel point il est important de bien s'organiser et de planifier avec rigueur le traitement d'un fonds d'affiches. De cette organisation dépend la réussite du traitement, mais aussi la sauvegarde du fonds.

En effet, il ne faut pas commencer à déplier les affiches et se rendre compte, après un certain travail, que la place allouée à cette collection ne correspond pas au classement prévu ou que, ayant prévu une opération de reproduction sans catalogage par manque de personnel, on découvre, après coup, que le catalogage ne peut se faire à partir de la reproduction sans un minimum de renseignements donné par le document original. (le format des affiches ne se découvrent pas sur la photographie!).

Il faut donc concevoir un catalogage rapide ou inventaire détaillé au moment de la prise de vue.

Quelle reproduction choisir, en fonction des moyens mais aussi, en fonction de la recherche d'efficacité ?

L'EKTACHROME : est la reproduction de la meilleure qualité, celle qu'exige les éditeurs, le plus souvent pour l'illustration des ouvrages. Mais elle a le défaut d'être très onéreuse et il n'est pas concevable de l'utiliser systématiquement pour reproduire son fonds.

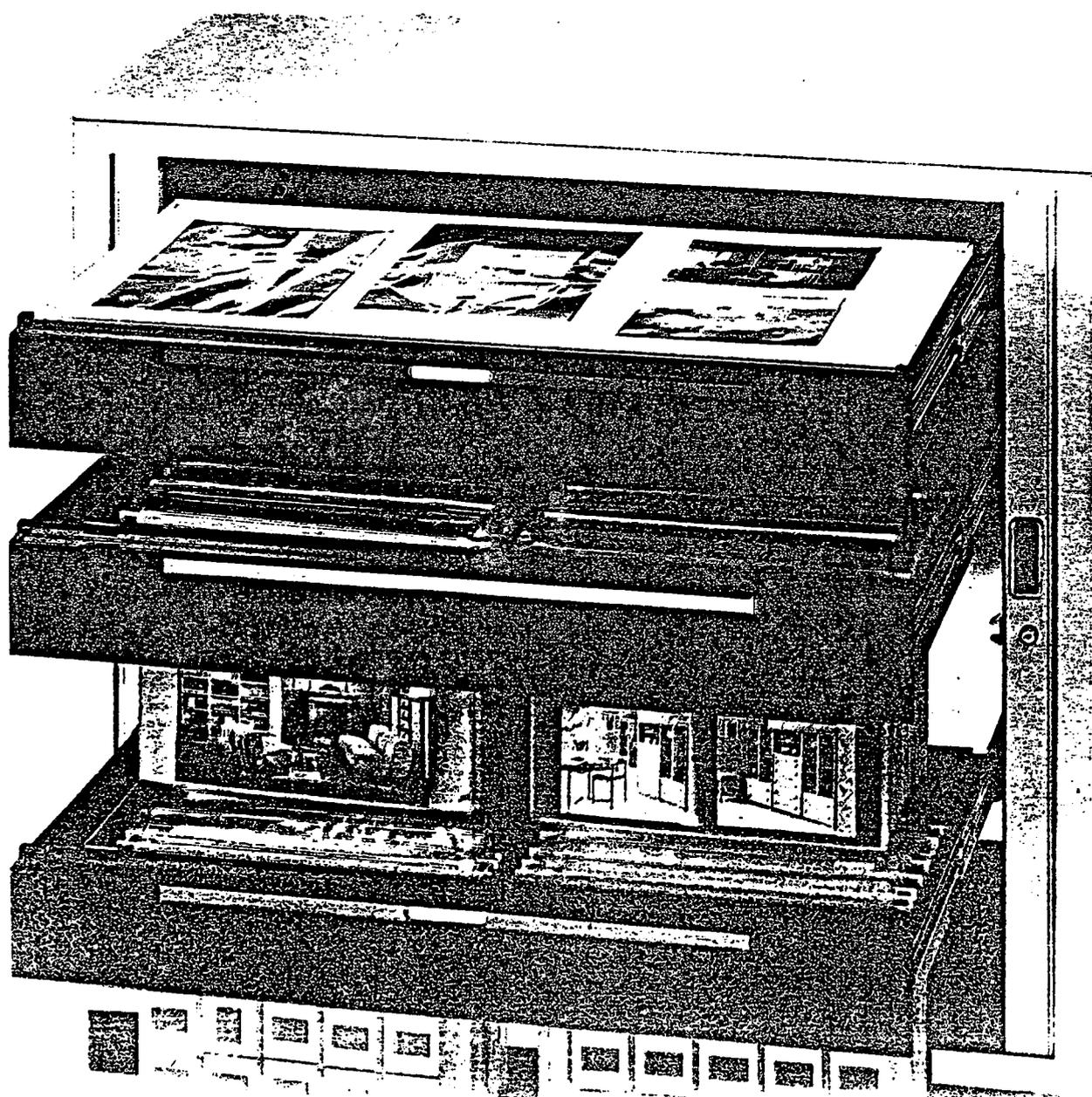
A l'opposé, le noir et blanc, principalement pour les fonds d'affiches illustrées semble ne pas offrir d'autres services que l'aide à la recherche en liaison avec le fichier. Une fois le ou les documents repérés par le chercheur, celui-ci voudra presque toujours consulter l'original pour en voir les couleurs.

LES DIAPOSITIVES en petits formats (6X6 ou 24X36) laisse une bonne définition de l'image malgré la réduction et l'agrandissement successifs.

Ce format offre une grande facilité de reproduction et un travail plus rapide. C'est, nous le verrons à travers nos enquêtes, la solution la plus souvent adoptée:

La consultation en est facile, le public est familiarisé avec ce format. La lecture se fait par visionneuse vue à vue ou carrousel ou même par table lumineuse pour permettre une visualisation rapide d'un grand nombre.

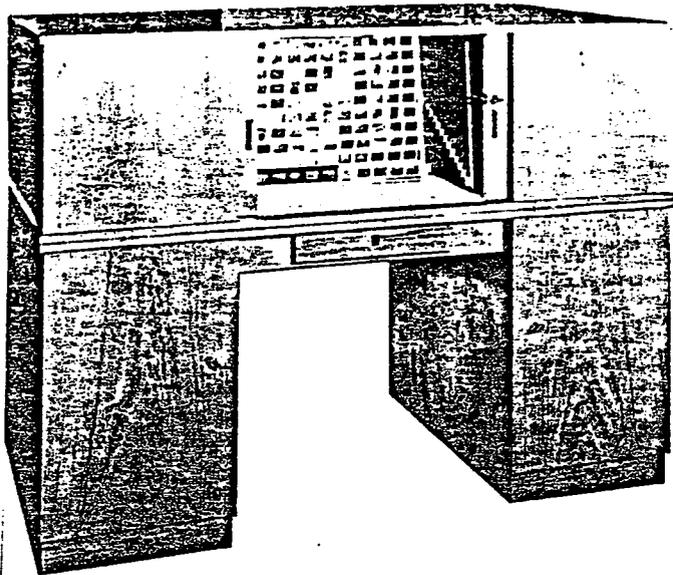
Les rangements se font dans des classeurs ou des pochettes suspendues dans des meubles spéciaux



soit dans des meubles à tiroirs ou des boîtes pour les exemplaires de conservation.

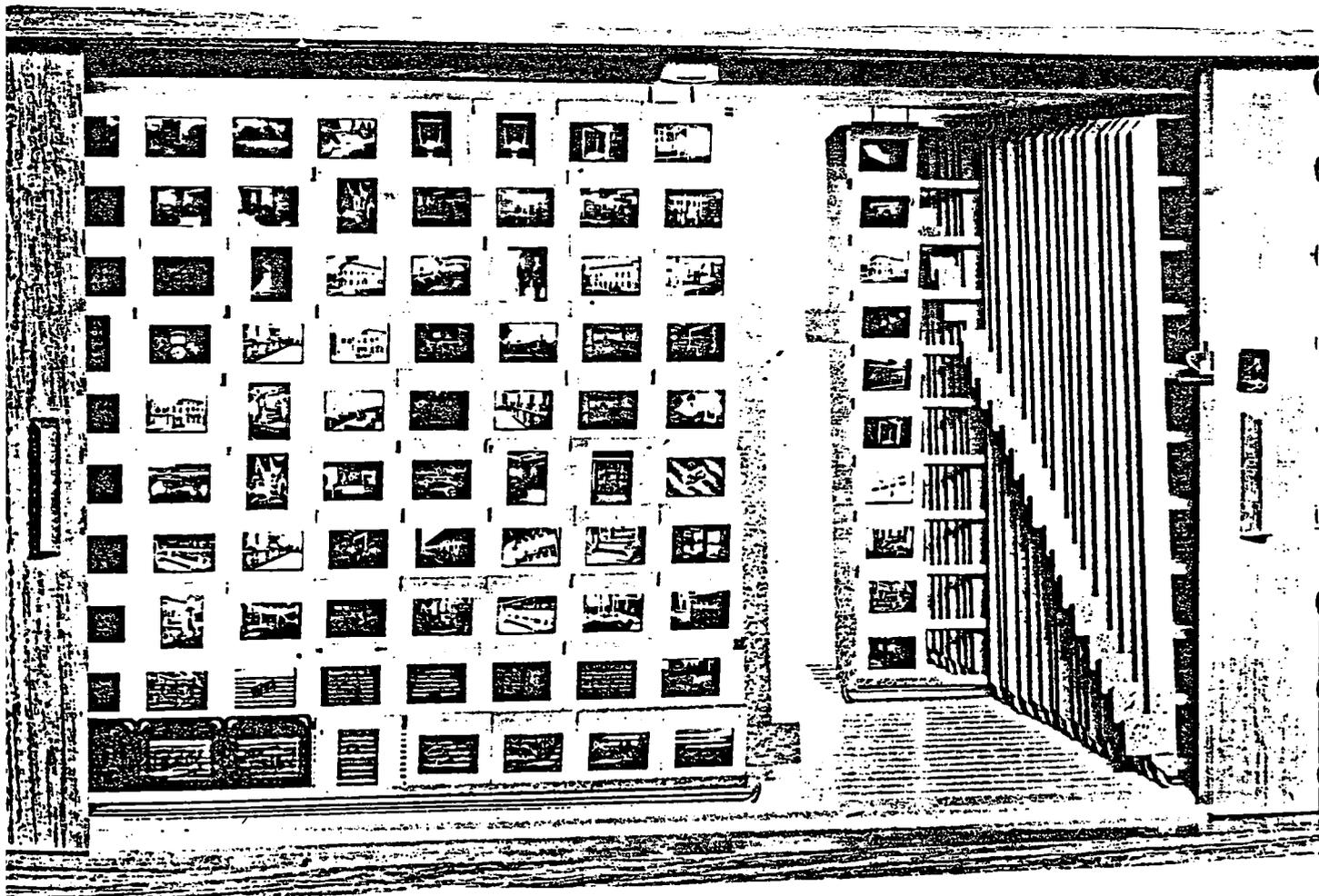
Certains fabricants offrent les deux possibilités . C'est le cas de celui proposé

par TECHNI CINEPHOT, meuble de classement ABODIA qui est, à la fois armoire visionneuse et un meuble de rangement pour les exemplaires de conservation. (Ce meuble existe en plusieurs tailles selon l'importance des besoins.



abodia 5.000

Armoire visionneuse pour le classement de 5.000 diapositives 5 x 5 (voir ci-dessous pour autres formats) classées sur 50 cadres coulissants en métal de 100 diapos chacun. Avec tube fluorescent circulaire 40 W/220 V, négatoscope et contact automatique à l'ouverture des portes.



LA MICROFORME est moins pratiquée et pourtant de bonne qualité. Il faut simplement faire la distinction entre les films spécialement étudiés pour la reproduction des textes qu'on appelle "trait" et les films pour l'image qui sont les films demi-teinte au spectre beaucoup plus large et possédant plus de nuances de gris (cela dans le cas de reproduction noir et blanc). Mais dans le cas d'un fonds d'images il vaut mieux opter, là aussi, pour la couleur. La microfiche est de moins bonne qualité que le microfilm mais le choix se fait en fonction du mode d'utilisation.

Ce mode de reproduction offre des avantages. Par rapport à la diapositive : chargées dans un lecteur reproducteur ces photographies se consultent rapidement et une copie (noir et blanc) peut être faite sur le champ.

De tels lecteurs peuvent être couplés avec un micro-ordinateur. De cette façon, la consultation du "fichier" et celle du document sont liées. Ce système de recherche automatique de vues sur microfilms ou microfiches assisté par ordinateur est offert par des fabricants comme REGMA, KODAK ou AGFA-GEVAERT. Si un système informatique est déjà en place dans la bibliothèque, il est possible d'adapter le logiciel de traitement à ce matériel existant.

M.E. Le format des affiches pose un problème parfois insoluble. En effet les très grands formats en plusieurs morceaux ne peuvent être pris (ils ne sont pas entoilés donc ne peuvent être fixés, ils demandent un très grand recul; etc...). Certains ont su détourner cette difficulté : voir enquête sur le Musée de la Publicité)

LE VIDEODISQUE :

Nous venons de voir comment réaliser une banque d'images en les stockant sur un support normalisé , c'est à dire de même format pour toute la collection. Les collections ainsi reproduites sont disponibles, utilisables et même vendables.

La bibliothèque peut devenir aussi bien producteur qu'acheteur.

Mais si les collections de la bibliothèque dépassent un certain volume et qu'elles ont été mises sur un support unique (microfilm ou diapositives par exemple) il est possible de stocker toutes ces images sur un vidéodisque ou un disque optique numérique.

- Ce nouveau support a une capacité très grande. Le vidéodisque analogique de Philips peut emmagasiner 54000 images.
- Il n'est pas fragile, la matrice du disque se faisant en nickel.
- Chaque image stockée est adressable, c'est à dire que l'on peut accéder à chaque reproduction séparément (en moins de 5 secondes au maximum).
- Il est interactif, c'est à dire qu'il permet le dialogue entre l'homme et la machine.
- Il est reproductible à peu de frais une fois réalisé, ce qui offre la possibilité d'échange des fonds documentaires
- Il est interrogeable à distance. Par les moyens de la télématique, l'image est transmissible à distance.
- Il offre des reproductions de très bonne qualité

Comment réalise-t-on un vidéodisque ?

Pour l'enregistrement d'images fixes (à partir de diapositives de préférence) sur film, seul le banc-titre 35mm est envisageable. Un recadrage, un étalonnage et des corrections colorimétriques s'imposent pour rendre la reproduction à la fois plus homogène et plus fidèle aux documents originaux.

Donc si votre collection est sur diapositives il faut faire :

- 1) un film 35
- 2) une vidéo (bande vidéo 1 pouce) = prémastering
- 3) une matrice

A partir de cette matrice on peut tirer des duplicata,

Actuellement, on est obligé de passer par une société de service pour la saisie photographique.

Apparaît sur le marché une nouvelle façon de stocker les images, c'est le disque optique numérique. Avec le système analogique, on constatait une légère perte de qualité, par contre la numérisation d'un signal offre une qualité constante. THOMSON s'est lancé dans l'aventure du disque optique et déjà des fabricants de logiciel de gestion de bibliothèques étudient une possibilité d'accord dans le but d'offrir aux bibliothèques à la fois la gestion des fichiers et celle des documents eux-mêmes.

Certaines bibliothèques ont adopté ces nouvelles techniques et gèrent une partie de leurs collections avec un vidéodisque interactif, c'est à dire couplé avec un micro ou mini ordinateur.

Nous pouvons citer l'exemple de la bibliothèque de Sainte Geneviève qui a enregistré sur vidéodisque 3400 enluminures de manuscrits consultables sur écran de télévision. Il en est de même des Arts et Traditions populaires (voir enquête) et de la Bibliothèque nationale.

L'argument qui paraît contrebalancer l'enthousiasme pour cette nouvelle possibilité de stockage de l'image est le COÛT.

En effet, ce n'est pas, ou pas encore, à la portée de toutes les bibliothèques ou musées, au même titre que l'informatique. Mais il est possible par économie, de partager un disque. (La Bibliothèque Sainte Geneviève a partagé le sien avec le ministère des Transports).

QUELQUES PRIX (source : THESEE)

1 lecteur vidéodisque : 25 000 Fr

1 pressage de disque : 50 000 Fr

Production audiovisuelle d'un disque (pour 54000images)
250 000 Fr

Logiciels pour un disque : 100 000 Fr

Saisie des informations (utilés à l'identification des images) : 100 000 Fr

Conception d'un disque : 150 000 Fr.

L'association de cette mémoire image et d'une mémoire informatique classique offre une possibilité de gérer à la fois fichiers de données et stock des affiches. Le traitement des données se fait sur système informatique et la visualisation du document recherché évite toute manipulation de l'original, la copie étant accessible de suite. Ces techniques permettent également aux chercheurs de travailler sur un grand nombre de documents et de pratiquer la recherche "au hasard" en parcourant le disque.

Une telle banque d'images est réalisable par la fusion du savoir-faire du bibliothécaire-documentaliste et celui de l'informaticien. Toutes ces techniques promettent une mutation de la documentation de l'image : le vidéodisque (aux copies très bon marché) offre une banque d'images accessibles de façon aléatoire "visualisation immédiate, interactive et planétaire" (Henri HUDRISIER in "l'Iconothèque"). qui entraîne la révolution dans la communication et la connaissance de et par l'image.

En résumé :

La reproduction photographique est la réponse à la fois au problème de communication et à celui de conservation.
Cette reproduction, couplée à un système informatique offre une solution satisfaisante aux problèmes qui étaient posés par le traitement et le catalogage des affiches, la reproduction complétant immédiatement l'interrogation multicritère du fichier automatisé.

LES EXPOSITIONS :

Toutes ces techniques séduisantes nous font un peu oublier le document original ; il est normal, malgré toutes les précautions que l'on prend pour le sauvegarder, de désirer le consulter le regarder pour le simple plaisir de l'oeil ; de retrouver l'affiche en situation : c'est à dire affichée. Élément moteur d'une exposition ou illustration d'un thème, elle est très souvent représentée.

Présenter des affiches, n'est pas tâche facile. Ces documents ne permettent aucun jeu de volumes et leur présentation à la verticale s'impose presque toujours. Il faut donner un grand soin dans le montage, dans le jeu des différents formats et dans le choix des supports.

Une mise en scène est nécessaire.

Les réalisateurs de l'exposition "la Mémoire murale politique des Français" ont su donner cet aspect théâtral : un itinéraire bien étudié, un éclairage approprié, les affiches fixées sur des grilles de bois peintes en noir au milieu des piliers de la très belle salle de la Conciergerie à Paris. Dans une optique différente, le département des Arts du spectacle a su donner vie aux affiches illustrant le thème de certaines expositions en les replaçant sur leur support d'origine : la colonne Morris.

Certaines précautions s'imposent, comme pour l'exposition de tous les documents.

.../...

a) Choix de l'éclairage

- Un éclairage est une mise en valeur du document, il doit être choisi avec précaution, c'est lui qui donnera vie à l'affiche.

Mais il est nécessaire de respecter quelques règles :

- Réduire au minimum indispensable l'intensité de l'éclairage. On considère qu'une durée de 3 mois avec une exposition à 50 lux est un maximum avant de risquer de voir le papier jaunir et l'image pâlir.
- Agir sur la composition spectrale de la lumière afin d'en éliminer les radiations les plus nuisibles, sans trop modifier la coloration du document
- supprimer la lumière du jour
- éviter les lampes à incandescence qui émettent une grande quantité de radiations infra-rouges et dégagent de la chaleur. Préférer les lampes "à lumière froide".
- Munir les tubes fluorescents d'écran anti U.V.

Le lux est la mesure de l'éclairement. Cette mesure se fait au moyen d'un appareil appelé luxmètre.

La mesure du rayonnement ultra-violet se fait à l'aide d'un ultravioletmètre (mesure en micro-watt per lumen).

.../...

b) Protection du document

- Le document doit être si possible entoilé ou doublé
- Il doit être, si possible, à l'abri de la poussière et du public. Sous altuglass, Rhodialine ou polyester.



En résumé :

L'exposition des affiches demande :

- un éclairage adapté
- une protection individuelle
- une mise en scène des documents

C O N C L U S I O N

Traiter, conserver, restaurer, reproduire toutes ces tâches sont les étapes nécessaires si l'on veut garder trace de ce patrimoine documentaire et artistique que constituent les collections d'affiches.

Ces tâches ne sont pas applicables pour toutes les collections, pour des raisons financières, mais aussi parce qu'il faut distinguer les niveaux d'intérêt d'un fonds. Nous ne devons ni ne pouvons traiter de la même façon des affiches d'un intérêt local (bals, kermesses, rencontres sportives...) sans illustration, ni même recherche typographique originale et des fonds illustrés ou non sur des manifestations plus rares ou dépassant le cadre local. Il est difficile de juger d'un fonds dans l'absolu ; c'est la consultation et le traitement qui permettent de "dénicher" les éléments importants d'une collection.

Même si les techniques actuelles font rêver, il ne faut pas perdre de vue que les premiers soins à donner à ces documents sont loin d'avoir été fournis dans de nombreuses bibliothèques.

Mais toutes ces opérations coûtent cher, aussi il semble nécessaire de mettre sur pieds une POLITIQUE d'ENSEMBLE afin de planifier une conservation partagée.

Des nombreuses enquêtes effectuées, il ressort que peu des responsables des collections d'affiches sont en contact régulier. Un tel lien pourtant, permettrait de mettre en commun à la fois ces problèmes mais aussi les solutions que chacun a su imaginer. Par exemple, si un fonds d'affiches est photographié, ce sera presque toujours le même, d'une bibliothèque à une autre. Les pièces dites de valeur seront restaurées et reproduites avant toutes les autres au détriment de pièces peut être moins importantes mais devenues rarissimes. (Ainsi les affiches de ROUCHON, qu'une exposition de la Bibliothèque nationale nous a fait redécouvrir et qui ont presque totalement disparues des autres collections). De la même façon certains ont trouvé les moyen d'obtenir des reproductions des affiches de format 300 X 400 cm sans le faire savoir à ceux qui se trouvent devant le même problème.

Une telle coopération ne serait évidemment possible qu'en faisant un inventaire, même succinct, des collections ou des fonds existant. Cela serait envisageable dans le cadre de l'Atlas iconographique de la France organisée par l'Institut d'histoire moderne et contemporaine ou dans un cadre similaire organisé et mis sur pieds par les bibliothèques et les musées.

Si, pour les collections les plus importantes ces prochaines années voient l'utilisation du vidéo-disque se développer dans les bibliothèques, il n'est pas utopique d'imaginer la mise sur pieds d'une banque d'images partagée, de la même façon que peut être organisé un plan national de conservation partagée.

Ainsi les collections seront, à la fois mieux préservées, du fait d'un minimum de manipulation, mais aussi et surtout, consultables par tous ceux qui le désirent sans crainte d'endommager le document. Cette révolution dans la communication ne se fera pas et ne se fait pas sans créer quelques problèmes, par exemple celui des droits d'auteurs difficile à faire respecter dans les cas de reproductions multiples.

Les affiches sont un maillon de la mémoire image de notre histoire, sachons le conserver et le faire connaître .



Enquêtes



Tous ces comptes rendus ne représentent qu'une partie des contacts effectués dans le cadre de cette étude. Beaucoup d'enquêtes envoyées par la poste n'ont obtenu aucune réponse et certaines démarches n'ont pas donné un résultat assez pertinent pour être relaté dans ces pages.

Entre autres il était intéressant de savoir ce que gardent ceux qui "fabriquent" l'affiche. Toutes les imprimeries contactées ont déclaré ne garder aucun exemplaire des affiches qu'elles tiraient. Les spécialistes nationaux de la fabrication de l'affiche peuvent se compter sur les doigts de la main. Le tirage des affiches est un travail délicat et demande de la place et un gros investissement en matériel, surtout qu'actuellement le format le plus en vogue et le plus demandé est le 300 X 400 cm. A l'origine de l'affiche : la photogravure.

Les éditeurs contactés nous ont fait la même réponse : pas de place pour garder les affiches que l'on fait tirer, par contre ils conservent un négatif couleur de la maquette qui sert au retraitage éventuel.

Quant aux affichistes, cela est très variable. Un exemple caractéristique : Paul COLIN qui n'a que très peu d'affiches de sa production!

Voici quelques questions que je me pose sur les collections d'affiches. Cette liste est bien évidemment nullement exhaustive mais quelques réponses à ces questions seraient une aide appréciable à mon travail.

1. Importance de votre fonds d'affiches et origine du fonds.
(nombre d'affiches, domaines couverts...)
2. Quels moyens de conservation utilisez-vous ?
(Rangement en meubles, tubes ou autres...)
(conditions particulières d'éclairage, de chauffage, de rangement...)
3. Quels moyens de restauration ?
(entoilage, doublage, encapsulage, montage en albums, ..
désacidification, ...)
4. Quel est votre plan de classement ?
Les affiches sont-elles cotées ? et comment ?
5. Comment les traitez-vous ?
 - Faites-vous un inventaire (thématique, par ordre d'entrée...)
 - Faites-vous un catalogage ?
(si oui, pouvez-vous joindre un modèle de fiche ou de grille d'inventaire?)
 - Avez-vous des fichiers ?
(si oui, pouvez-vous les décrire ?
6. Quelles sont les conditions de communication au public ou en vue d'expositions
(consultation des documents ou de reproductions photographiques)
Privilégiez-vous la reproduction photographique ?
Si oui, dans quelles conditions ?
7. En règle générale, quelles sont les demandes du public concernant votre fonds d'affiches ?
(demandes d'affiches proprement dites, demandes d'iconographie sur un thème précis, ...)
 - Quel est le profil du public consultant les affiches ?
(étudiants, documentalistes, éditeurs, curieux, ...)
8. Quelle est votre politique d'accroissement ?
(dons, achats, dépôt légal, "le hasard", ...)

NB : questionnaire envoyé à différentes bibliothèques en France et à l'étranger.

PARIS

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

- DÉPARTEMENT DES ESTAMPES	1
- BIBLIOTHÈQUE DE L'OPÉRA	7
- DÉPARTEMENT DES ARTS DU SPECTACLE	10

BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE DE PARIS

- BIBLIOTHÈQUE FORNEY	17
- BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE DE LA VILLE DE PARIS	21

MUSÉES ET BIBLIOTHÈQUES

- BIBLIOTHÈQUE DU MUSÉE DE L'ARMÉE	24
- MUSÉE DES DEUX GUERRES MONDIALES	28
- MUSÉE DE LA PUBLICITÉ	32
- BIBLIOTHÈQUE DE LA CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE	36

PROVINCE

- BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BORDEAUX	39
- " " DE RENNES	42
- " " NATIONALE ET UNIVERSITAIRE STRASBOURG	43
- BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE TOULOUSE	48

GRANDE BRETAGNE

- VICTORIA & ALBERT MUSEUM, LONDRES.	49
- THEATER MUSEUM, LONDRES.	52

ETATS-UNIS

- THE NEW-YORK PUBLIC LIBRARY, NEW YORK.	56
- THE LIBRARY OF CONGRESS, WASHINGTON.	58

CENTRE DE DOCUMENTATION

- CENTRE DE DOCUMENTATION DE LA VIE DU RAIL	62
---	----

UN CAS PARTICULIER

- LA COLLECTION ALAIN GESSON	65
------------------------------	----

DEPARTEMENT DES ESTAMPES



Pour mieux comprendre ce qu'est le service des affiches au sein du département des Estampes de la Bibliothèque nationale, il faut savoir que les affiches texte et les affiches illustrées ont été considérées comme deux catégories bien définies. Les affiches non illustrées se trouvent au département des imprimés, au service de l'histoire de France ; les autres considérées comme des estampes et traitées comme telles.

Leur classement était donc, comme pour les estampes au nom de l'artiste. A quelques rares exceptions elles sont toutes non reliées et classées soit par ordre alphabétique d'artistes, soit, pour les anonymes, au nom de l'imprimeur ou par matières.

Rangées dans des cartons de 100,5 X 70,5, elles sont, pour la plupart, pliées.

Ce système de classement sera utilisé jusque dans les années 1950.

Aux Imprimés les affiches typographiques étaient traitées comme des livres, méthode vite abandonnée devant la quantité grandissante des affiches déposées. Actuellement, hormis quelques affiches concernant l'histoire de France, toutes les affiches typographiques sont envoyées à Versailles et classées par département et année sans être cataloguées.

Dans les années 1950, la photographie prend une place prépondérante dans la composition des affiches et la notion d'artistes perd de son importance. De plus nombre croissant des affiches acquises rend l'intercalation trop lourde. Il faut donc trouver une méthode de classement à la fois plus souple et plus systématique.

Actuellement (et ce depuis 1982) les grands formats (+ de 65 cm de long) sont classés par ordre d'entrée. Chaque affiche a un numéro d'entrée propre précédé de l'année. Ainsi se trouve résolu le problème de l'intercalation. Les affiches sont rangées au fur et à mesure de leur arrivée dans le service. Une fiche est faite pour chaque affiche et classée à l'objet de l'annonce.

FONDS :

Avant d'entrer dans les détails de classement et les problèmes que pose cette collection, il faut souligner l'importance du fonds et en expliquer les origines et les raisons de son accroissement considérable.

En effet, le fonds des affiches a été constitué et continue à s'accroître grâce au dépot légal, comme nous l'avons expliqué dans la première partie de cette étude. Cette obligation de déposer est pour ainsi dire née avec l'affiche. Ceci pourrait nous faire penser que la collection de la Bibliothèque nationale est exhaustive. Ce n'est pas le cas en raison du mauvais respect de cette règle; le dépôt étant fait exclusivement par les imprimeurs à Paris ou dans les bibliothèques de province habilitées. Ce dépôt (nous le constatons à travers les enquêtes faites auprès des bibliothèques de province) est fait très irrégulièrement.

Je parlerai dans ce dossier, des affiches illustrées de grands formats (de 65 cm et +). Elles forment un fonds de plus de 100 000 affiches*.

.../...

* attention ce chiffre ne couvre pas toutes les affiches illustrées possédées par la Bibliothèque nationale. En effet d'autres départements possèdent des fonds très riches comme nous le verrons à la suite de notre enquête.

CONSERVATION et RESTAURATION :

De ces 100 000 affiches illustrées moins de 10 000 sont entoilées. Une affiche est gardée en un seul exemplaire. Principalement arrivées par dépôt légal, certaines sont malgré tout entrées par don et une infime partie par achat ou par échange.

Ces affiches entoilées sont classées sur des rayonnages en métal nullement prévus à cet effet et rangées dans des tubes en carton. Ces rouleaux contiennent en moyenne 5 ou 6 affiches. Actuellement on essaie de ranger systématiquement à plat les affiches entoilées qui ne dépassent pas 80 X 60 cm.

Nous voyons que ni les magasins, ni les rangements prévus ne permettent actuellement une bonne conservation et surtout une bonne utilisation du fonds.

L'entoilage ne se fait pas systématiquement. Les affiches sont entoilées pour leur caractère précieux ou parce qu'elles vont être utilisées dans le cadre d'une exposition.

Elles ne sont pas systématiquement désacidifiées.

L'encapsulage, déconseillé dans le cadre de la conservation est utilisé, à la Bibliothèque nationale en cas de manipulation des documents : prêts pour expositions ou consultation.

TRAITEMENT :

Autrefois, du fait de l'assimilation des affiches au fonds des estampes, elles profitaient du même cadre de classement thématique : celui de Bouchoz. Actuellement on utilise une adaptation de ce classement dont les différentes sections sont :

A. Photographie	Li Publicité
D. Expositions	M. Travail
I. Transports	N. Portraits
J. Sciences	O. Costumes
Kb. Imprimés	P. Fêtes
Kd. Danse et musique	Q. Histoire
Kg. Sports	Tb. Spectacles
Kh. Jeux	U. Tourisme
	V. Topographie

Il existe un index des mots précis qui renvoie au mot du classement correspondant.

Pour ce qui est du catalogage, depuis 1982 il se fait à partir d'une grille immuable qui permet de relever tous les renseignements importants de l'affiche et offrira la possibilité de passer à la saisie informatique si nécessaire, sans avoir à reprendre le document. Ce catalogage se fait par zones et pourra s'adapter au nouveau format mis au point par le département des Estampes, en vue d'une informatisation du département.

Les différentes zones sont :

- 1) Auteur
- 2) Objet de l'annonce
- 3) Mot(s)-clé(s) relatif(s) à l'annonce
- 4) " " " à l'image
- 5) Texte
- 6) Annonceur
- 7) Editeur
- 8) Imprimeur
- 9) Dimensions (H. X l.)
- 10) Mode et acquisition
- 11) Notes

Il est évident qu'on ne remplit que les zones pour lesquelles l'affiche donne des éléments, augmentés des recherches complémentaires que le bibliothécaire a pu faire.

COMMUNICATION :

La règle est de ne communiquer que les affiches entoilées pour des raisons de conservation et parce qu'une énorme partie du fonds non entoilées avant 1982 n'est pas cataloguée. Cette règle s'applique pour les grands formats, la communication des petits formats posant moins de problèmes.

Les reproductions se font au service photographique de la Bibliothèque nationale.

La communication est donc restreinte du fait des problèmes que posent la sortie et la ré-intercalation des documents, le danger de les endommager en les manipulant trop et enfin les lieux de consultation qui ne sont pas prévus pour des formats dépassant une certaine taille.

Le public est avant tout constitué de documentalistes d'édition, de cinéma. Les demandes sont faites principalement par thèmes puis par artistes.

CONCLUSION

A l'étude superficielle de cette collection il est déjà facile de dégager certains problèmes qui semblent sinon insurmontables du moins difficiles à résoudre. En effet, du fait de l'importance du fonds il faudrait opter, comme cela a été fait (qué depuis 1982) pour un rangement systématique par numéro d'entrée avec un catalogage par zones. Mais pour l'exploitation de ce fonds seule la reproduction photographique, microfilms ou vidéodisques, offrirait le moyen d'accès à cette masse documentaire sans la détruire. Mais outre les problèmes monétaires que cela pose, comment photographier des affiches dont un grand nombre dépasse les 160 X 120cm ?

Surtout que le nombre de ces affiches de grand format augmente car la publicité actuelle s'affiche le plus souvent en grand dans la rue ou le métro. La reproduction de ces affiches ne pouvant se faire dans les locaux de la Bibliothèque nationale il faudrait pouvoir obtenir un accord avec le syndicat des afficheurs comme pour le musée de l'affiche, ou avec les annonceurs eux-mêmes pour obtenir ces clichés nécessaires à l'exhaustivité d'une banque d'images sur le fonds du département.

Entretien avec Paulette PEREC

BIBLIOTHEQUE DE L'OPERA

La bibliothèque de l'Opéra, département de la Bibliothèque nationale se trouve dans les locaux du théâtre de l'Opéra à Paris.

FONDS :

Tout le long de cette présentation, il faudra toujours distinguer les affiches illustrées des affiches typographiques.

Si les affiches illustrées représentent un fonds facilement mesurable d'environ 2500 pièces, les affiches texte elles, sont le reflet de deux siècles d'activité.

AFFICHES TYPOGRAPHIQUES:

Dans cette masse imposante il faut distinguer la collection des affiches anciennes qui concerne le 17^{ème} et le 18^{ème} siècle, c'est à dire près de 200 affiches. La plupart de ces pièces sont montées sur bristol ou entoilées et rangées dans des meubles à plans avec les estampes.

Le fichier présente un classement par lieu. Pour Paris, les différentes salles sont classées alphabétiquement. Pour chacune de ces affiches anciennes le texte intégral est reproduit, si possible sur la fiche.

Pour les affiches typographiques des 19 et 20^{ème} siècles, sur la fiche sont indiqués le lieu avec le nom du théâtre, l'adresse et mention d'affiche typogr. et la date, puis le texte en soulignant le titre.

En plus de ce fichier par lieux il existe un fichier par titres pour tous les ouvrages lyriques, les affiches typographiques concernent en grande partie l'Opéra.

AFFICHES ILLUSTRÉES :

Ce fonds est inventorié dans les deux catalogues imprimés et publiés par la bibliothèque de l'Opéra. Celui présentant tout le fonds ancien de 1860 à 1950 et celui consacré aux affiches de cirque.

La plupart de ces affiches sont venues par dépôt légal à l'époque où l'Opéra dépendait des Beaux Arts. C'est Nutter qui, en essayant de transformer les archives de l'Opéra en bibliothèque, a obtenu pour celles-ci le dépôt légal des affiches, des photographies et des estampes. Cette situation dura jusqu'à la première guerre mondiale. Cette situation passée explique la diversité du fonds de l'Opéra qui ne touche pas qu'à l'art lyrique mais à tous les domaines du spectacle.

Actuellement l'enrichissement du fonds iconographique se fait par ce que fournit les activités du théâtre lui-même, c'est à dire les affiches et les maquettes des spectacles.

Traitement et conservation :

Toutes les affiches illustrées sont traitées. Le catalogage se fait au titre, au lieu ou au signataire de l'affiche selon l'importance d'un de ces domaines.

Le classement se fait à la salle de spectacles, au titre ou à l'artiste représenté sur le document.

Le rangement se fait en rouleaux selon le format (trois formats différents). Les tubes sont rangés sur des étagères, ce qui offre un accès facile à chacun d'eux.

Restauration :

L'entoilage et la restauration systématique de ce fonds sont assurés par une personne attachée à la bibliothèque et travaillant à plein temps, dans des conditions assez difficiles (local isolé, sans point d'eau).

Communication :

A part les tirages en noir et blanc qui sont montés sur album et à la disposition du public, celui-ci doit consulter les originaux.

Le public est composé de documentalistes de maisons d'édition et de théâtres ainsi que de chercheurs et d'étudiants.

La reproduction photographique n'est pratiquée qu'à l'occasion d'une demande d'un lecteur.

CLUSTON

Locaux fascinants mais nullement étudiés pour abriter une bibliothèque. Le rangement topographique ou thématique en magasin pose toujours le même problème de réintercalation des documents. Une refonte du rangement sera envisagée dès l'entoilage du fonds ancien terminé, pour faciliter le classement des nouvelles acquisitions.

Entretien avec Nicole WILD

DEPARTEMENT DES ARTS DU SPECTACLE

Ce département consacré à tous les domaines du spectacle offre un éventail très riche de tous les documents relatifs à un spectacle : manuscrits, mises en scène, maquettes, photographies, programmes, affiches, recueils de presse et même costumes et éléments de décors.

FONDS :

Le fonds des affiches, très riche, comprend plus de 25 000 unités

La partie la plus importante concernant évidemment le 19^{ème} et le 20^{ème} siècle.

A l'origine de ce fonds prestigieux, quelques grands noms : Auguste Rondel (dont la collection est à l'origine de cette bibliothèque) Baty, Copeau, Dullin, Jouvet et beaucoup d'autres.

CONSERVATION et RESTAURATION :

Les petits formats (jusqu'au 80 X 60cm) sont conservés dans des boîtes en carton et rangés sur des étagères (étagères en bois inamovibles qui ne facilitent pas le travail et la conservation). Les grands formats sont placés dans des tubes en carton (mal conservés à la verticale du fait du manque dramatique de place) ou rangés dans des meubles : meuble en bois fait sur mesure qui peut recevoir les affiches de 160 X 120 cm entoilées ou meubles métalliques à tiroirs. Certaines affiches du siècle dernier ont été montées en album.

Une grande partie des affiches de grand format est encore pliée, par manque de place. Cela concerne en premier lieu les affiches de cinéma (plus de 8000) qui sont pliées et placées en piles sur des étagères ou dans des meubles métalliques.

Plus de deux cents affiches sont entoilées, et pour la plupart restaurées, chaque année. Ce travail est assuré et par un entoileur extérieur et par un atelier de restauration attaché à la bibliothèque. Une marge de toile est laissée en haut et au bas de l'affiche pour en faciliter sa manipulation et son montage lors des expositions. Cet atelier, composé de spécialistes, réalise un merveilleux travail de sauvegarde tout en respectant le document.

Une grande partie des affiches typographiques des théâtres (principalement du siècle dernier) demande une restauration. Le papier de mauvaise qualité est brûlé et l'affiche parfois tombe en morceaux. Les entoiler coûterait trop cher, mais les garder dans cet état ne servirait à rien car la consultation et même la reproduction est impossible. La solution actuelle est le doublage par thermocollage. Une telle machine existe à l'atelier central de la Bibliothèque nationale et son emploi assez simple ne demande pas la présence de restaurateurs. Le problème majeure dans ce cas est celui de la disponibilité du personnel, car ce travail est malgré tout long quand on songe aux milliers d'affiches qu'il faut sauver.

TRAITEMENT :

Avant d'entrer dans les détails du traitement des affiches, il faut souligner que toutes les affiches ne sont pas "traitées" de la même façon.

Celles qui font partie des grandes collections (Jouvet, Copeau...) ont été inventoriées en même temps que les autres documents de ces collections. On distingue également le traitement du fonds ancien et celui des acquisitions journalières.

Les acquisitions concernant l'actualité sont acheminées dans le service soit par le service d'actualité, soit par le dépôt légal, soit par des dons et ramassages réguliers. Ces affiches sont cataloguées, cotées, estampillées, puis rangées dans des boîtes par pays, par villes et par lieux des-spectacles. Ce système, satisfaisant intellectuellement et très lourd à suivre pour l'intercalation et la communication. D'autant plus que les conditions de rangement de ces boîtes ne sont pas cohérentes par manque de place et de locaux appropriés.

Les affiches anciennes sont classées d'après les catégories définies par le système CREDAS puis classées par n° d'entrée. Le système CREDAS offre 11 classes :

- CIR (cirque)
- THE (théâtre)
- THM (Théâtre musical)
- MHV (Music-hall, variétés)
- MAR (marionnettes)
- MIM (mime)
- DAN (danse)
- FET (fêtes)
- MUS (musique)
- PER (personnalités)

Si une affiche peut se trouver dans deux sections, il suffit de faire un choix arbitraire, puisque la fiche multigraphiée du document pourra se trouver dans le fichier à toutes les entrées secondaires que nous choisissons.

Le catalogage est dérivé de la norme provisoire de 1975. Un maximum de renseignements est présenté pour pallier l'absence de reproduction photographique.

En plus de ce catalogage, il existe au sein du département des bordereaux mis au point pour indexer les différents documents. Nous reproduisons celui qui concerne les affiches.

RECENSEMENT METHODIQUE

DE L'ICONOGRAPHIE D'INTERET THEATRAL

AFFICHES ILLUSTRÉES

Catégorie de spectacle

CIN	CIR	DAN	FET	MAR	MHV
MIM	MUS	RAD	SPJ	TAU	TEL
THE	THM	Divers :			

: Localisation Invent. Cote Collection
 : de l'original

: Titre (en rapport avec la ou les dominantes
 : de l'affiche et le type d'affiche):

Dominante:	(1)	(2)
Spectacle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Organisme de spectacle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Personnalité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Localisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Type de manifestation:		
Festival	<input type="checkbox"/>	Gala <input type="checkbox"/>
Récital	<input type="checkbox"/>	Tournée <input type="checkbox"/>

: Éléments complémentaires au titre:

: Interprètes Distribut. Rens.prat.
 : Affichiste: sign.
 : Editeur:
 : Imprimeur:
 : Date: réelle supposée:

Type d'affiche:

Affiche muette	<input type="checkbox"/>
Affiche annonce	<input type="checkbox"/>
Affiche programme	<input type="checkbox"/>
Affiche calendrier	<input type="checkbox"/>

: Technique: noir et blanc couleur
 : Dimensions (hxl): deux couleurs:
 : Emplacement de la signature: nombre de feuilles:

: Description de l'affiche: citations du texte, caractéristiques de l'illustration

: Ill. de série POR POR/COS COS DEC SCE

: Affiche française Affiche étrangère:

: Mots-clés (en rapport avec le texte):

: Mots-clés (en rapport avec l'illustration):

Rédacteur:

Date de rédaction:

Autres exemplaires localisés:

Reproduit dans:

Sources d'identification:

Observations:

État de conservation:

Bon

A restaurer

Entoilé

Recherches à prévoir:

Indications pour la prise de vue photographique:

Photographie:

Références:

Diapositive couleur

Ektachrome

Cliché couleur

Cliché noir et blanc

Carte à fenêtre

Microfilm en rouleau

Tels qu'ils sont conçus, ces bordereaux donnent assez de renseignements pour ne plus avoir à sortir l'original que ce soit pour un catalogage classique que pour une saisie informatique.

Les fichiers se sont multipliés devant la diversité des demandes des lecteurs. Cela a été possible grâce à la multigraphie des fiches sur place.

- Un fichier par titres (- un fichier des films et un fichier pour les autres spectacles)
- Un fichier par genres de spectacles
- Un fichier par salles de spectacles
- Un fichier par affichistes
- Un fichier chronologique
- Un fichier des affiches polonaises
- Un fichier des personnalités (incomplet)
- un embryon de fichier par auteurs et par compagnies.

COMMUNICATION :

La communication est difficile puisqu'il n'y a aucune reproduction photographique, et qu'aucun emplacement n'a été conçu pour la consultation des affiches dépassant le 60 X 40 cm. Le fichier, outil de travail, n'est pas à la disposition du public qui doit faire sa demande à l'accueil.

La reproduction est possible soit par le service photographique de la Bibliothèque nationale soit, exceptionnellement par un photographe extérieur.

Le public, assez varié, comprend soit des étudiants et chercheurs soit des professionnels du spectacle soit des documentalistes. Ils recherchent une affiche précise ou celles concernant une personnalité (comédien, réalisateurs, ...) ou une époque déterminée.

CONCLUSION :

Un fonds d'une très grande valeur, mais difficile à mettre en valeur, en raison des conditions de conservation et du peu de personnel qui s'en occupe. Les problèmes de cette collection sont le reflet des problèmes de cette bibliothèque qui souffre d'un manque de place dramatique et croissant.

BIBLIOTHEQUE FORNEY

La bibliothèque FORNEY, créée en 1886, avait été conçue pour les artisans. Le point de départ en était une donation. Elle fut très vite fréquentée par les artistes et les artisans qui y trouvaient des modèles et des idées de motifs. Le fonds d'affiches est né avec la bibliothèque.

FONDS :

Dans le registre d'inventaire on trouve dès le début traces d'enregistrements d'affiches. Par exemple, le nom de Jules Chéret apparaît comme donateur de deux de ses affiches.

Pour la période se situant de l'origine jusqu'à la première guerre mondiale, on dénombre plus de 1200 affiches existant dans le fonds. A cette époque Forney bénéficiait du dépot légal (par l'intermédiaire de la Bibliothèque nationale).

Dès 1914 et jusqu'en 1950/60 plus rien ou presque ne vient enrichir cette collection. Cette période correspond à la perte de vogue de l'affiche. La deuxième naissance du fonds se situe dans les années 1950 où l'on commence le catalogage du fonds ancien et où l'on enrichit la bibliothèque d'affiches grâce à des dons. La collection se transforme elle aussi, elle se consacre définitivement à la publicité en priorité.

La politique d'ACQUISITION ne s'organisera vraiment qu'à partir de 1975 où des achats conséquents

.../...

commenceront à être faits. Sur le budget de la bibliothèque, 100 000 francs par an sont consacrés à ces achats. En plus de l'enrichissement du fonds ancien, le plus important a été de combler le grand vide de l'entre-deux guerres.

Ce fonds représente actuellement quelques 15 000 affiches. En plus des achats, l'accroissement se réalise grâce aux dons et par quelques séries en double au dépôt légal, réservées par la Bibliothèque nationale pour Forney. Les acquisitions à titre onéreux sont avant tout liées aux expositions organisées.

CONSERVATION :

La conservation se fait soit dans des meubles à plans de deux formats pouvant contenir les affiches jusqu'au format 150 X 100 cm, soit dans des tubes en carton pour les grands formats (de deux longueurs également).

Les affiches sont rangées au fur et à mesure de leur traitement, à chacune correspond un numéro d'inventaire. Elles sont rangées à la suite, selon leur format, mais sans tenir compte du sujet ou du signataire de l'affiche. Cette méthode de classement facilite le rangement.

Sur ces 15 000 affiches 7000 déjà sont entoilées. Le sont systématiquement toutes les affiches antérieures à 1960 et, dans le fonds récent, celles qui sont signées. Cette entoilage est pratiqué par des entoileurs extérieurs ; entoilage avec marge de 2 à 3cm tout autour de l'affiche pour la protéger.

TRAITEMENT et CATALOGAGE :

Le catalogage est un mélange de la norme de catalogage des monographies d'avant 1975 avec celle d'après 1975 : Auteur - titre (c'est à dire le texte

.../...

de l'affiche depuis le début) - signature - l'adresse de l'imprimeur - la date - le format - l'emplacement de la signature.

Ex. IBELS
Hevisto
Paris... - 120 X 80cm, signée
en bas à gauche

Sur cette fiche est ajoutée la cote Estampes + le numéro d'inventaire.

Il existe un certain nombre de fichiers :

- . un fichier auteurs + anonymes
- . un fichier matières (vocabulaire libre et très poussé)
- . un fichier chronologique
- . un fichier des affiches polonaises (séparées du fait de l'importance du fonds)
- . un fichier topographique.

COMMUNICATION et REPRODUCTION :

La reproduction des affiches est systématique dès que l'affiche est entoîlée. Un photographe, employé à plein temps, réalise trois diapositives de chaque affiche : un exemplaire pour la conservation, un exemplaire pour la consultation et un exemplaire pour le prêt. Ce qui fait que toute la consultation des affiches entoîlées ne se fait qu'à partir des reproductions, la communication des documents originaux se limitant à des cas très précis ou à une sélection faite en vue d'une exposition: En fait, les seules affiches que l'on est amené à manipuler, faute de reproduction photographique, sont les affiches non entoîlées, c'est à dire celles qui demanderaient le moins de manipulation. Mais cela ne touche que le fonds récent (après 1960) donc celles en meilleure état et les moins demandées.

.../...

Avec l'aide des services techniques de la ville de Paris, un contact couleur vient d'être tiré pour toutes les affiches déjà photographiées. Le contact, du format de la diapositive a été tiré en autant d'exemplaires qu'il y a de fichiers, ce qui permettra de fixer sur chaque fiche du catalogue une reproduction en miniature du document.

Se trouvent à la disposition des lecteurs deux meubles de consultation des diapositives. Ces meubles contiennent chacun 5000 photographies visibles de suite. Des grilles verticales en métal, coulissant sur rails et contenant chacune 100 diapositives, coulis-sent devant le fonds lumineux du meuble (cf documentation technique jointe).

Si le lecteur le désire, il peut soit demander un tirage des affiches qui l'intéressent soit demander un prêt d'une série de photographies pour un temps déterminé.

Il est évident qu'il est possible d'emprunter des originaux pour des expositions, si les conditions de sécurité sont respectées.

Forney réalise également un grand nombre d' expositions dans ses propres locaux où les affiches ont presque toujours une place importante.

CONCLUSION

Au travers de mes nombreuses visites, la collection d'affiches de la bibliothèque Forney s'est trouvée être la mieux organisée des fonds des établissements publics. Elle pourrait elle aussi participer à une expérience de mise sur vidéodisque.

BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE DE LA VILLE DE PARIS

Cette biblioth que eut une histoire, pour le moins mouvement e. Les collections actuelles doivent leur origine et leur d veloppement au lendemain de 1871 o  Jules Cousin fut nomm  biblioth caire. Le don consid rable d'Alfred de Liesville, dont les collections  taient consacr es   l' poque r volutionnaire, enrichit notablement le fonds en 1881.

FONDS :

Le fonds d'affiches compte environ 250 000 pi ces.

- . La partie la plus importante  tant consacr e   la r volution fran aise de 1789. Le don Liesville, la r cup ration des doubles du British Museum, divers achats et dons offrent un fonds de pr s de 14 000 affiches sur cette p riode.
- . La deuxi me partie est consacr e aux autres r volutions (1830, 1848, 1871). Une partie de ce fonds est trait e en volumes et catalogu e comme les livres imprim s ; c'est   dire une fiche pour tout un ensemble d'affiches.
- . Nous trouvons aussi les affiches  lectorales concernant Paris ( lections municipales, d partementales et nationales).
- . La quatri me partie de cette collection est consacr e aux affiches publicitaires, entr es par acquisitions, collectes, et grandement enrichie en ce qui concerne le domaine du spectacle par le d p t de l'Association des R gisseurs de th  tre (A.R.T.). Cette collection comprend aussi bien les affiches de th  tre que les affiches publicitaires que l'on apposait dans les th  tres. Cette s rie est communicable.
- . La derni re partie se trouve dans l' norme s rie

.../...

que l'on appelle "les actualités". Cette très originale collection rassemble, depuis le début du siècle, des matériaux documentaires de toutes sortes par thèmes comme "les grands restaurants", "les salles de théâtre", "les restaurants". Dans ces dossiers des affiches mêlées aux autres documents illustrent les domaines les plus divers. Une opération de traitement de ces documents est mise en place. Les affiches sont sorties des boîtes et mises à plat, en respectant le classement par thèmes.

RESTAURATION :

Dans l'opération d'entoilage (sur les crédits de la reliure) sont prioritaires les affiches de l'ART. et les affiches illustrées des fonds publicitaires. Les affiches révolutionnaires réclament moins de soins urgents car elles sont le plus souvent dans des formats assez petits pour être conservées dans des cartons et, de plus, elles ont eu la chance d'être fabriquées avant que ne soit industrialisé le papier bois. L'opération d'entoilage se fait à l'extérieur. Les grands formats sont roulées et rangés dans des casiers.

CONSERVATION :

Le magasin des affiches se trouve par sa situation (dans les combles) peu accessible et cette situation nuit aux possibilités de traitement et de communication de cette collection.

Les tablettes métalliques des rayonnages, faites de cylindres tournant sur eux mêmes, permettent de faire glisser les cartons dans lesquels sont rangées les affiches. Celles-ci sont, pour les plus grandes, pliées et classées par grandes séries.

COMMUNICATION :

Les affiches communicables directement sont celles montées en album. Pour les autres, il faut faire une demande spéciale. Cette communication pose de nombreux problèmes : accessibilité aux collections, précautions de manipulation, localisation des documents recherchés, les thèmes de classement étant assez larges.

Le public, composé principalement d'universitaires et de documentalistes travaille sur des sujets précis, souvent pour illustrer des livres d'histoire ou des émissions de télévision.

REPRODUCTION :

Les lecteurs peuvent photographier eux-mêmes sur place dans un local prévu à cet effet ou faire venir un photographe professionnel.

Un fonds de photographies reproduisant les affiches commence à être constitué mais n'est pas communicable.

CATALOGAGE :

Le catalogage du fonds de l'A.R.T. a été commencé, selon les normes provisoires proposées par l'AFNOR en 1975.

CONCLUSION

Une magnifique collection mais qui demande encore un énorme travail.

Entretien avec Jean Marc LERI

BIBLIOTHEQUE DU MUSEE DE L'ARMEE

Cette bibliothèque est sise dans l'hôtel National des Invalides et dépend du musée de l'armée.

FONDS :

Le fonds d'affiches est d'environ 3000 pièces et s'accroît principalement par achats

CONSERVATION :

Entoilage des affiches se fait selon les crédits disponibles mais déjà une grande partie est actuellement doublée.

La conservation des petits et moyens formats se fait dans des meubles métalliques aux tiroirs très peu épais.

La conservation des grands formats se fait dans des tubes. Tous les grands formats sont entoilés mais difficilement accessibles en raison du rangement en hauteur.

TRAITEMENT :

Le classement dans les meubles est thématique. Ce système de classement est encore praticable car le fonds n'est pas très important mais il est prévu de faire un rangement par numéro d'inventaire dans l'avenir pour faciliter la recherche.

Actuellement pas de catalogage. Un fichier "photos" a été commencé. Les photographies (noir et blanc) des affiches reproduites sont tirées en format normalisé

(comme une fiche de catalogue) et multigraphiées.
Elles sont intercalées dans un fichier normal et triplées
avec les autres documents iconographiques photographiés.
Ce fichier est thématique.

S'il n'y a pas de fichiers, il y a tout au
moins un inventaire détaillé sur lequel peut être ajouté
un contact de la reproduction de l'affiche. (voir
document en annexe).

COMMUNICATION :

Il est évident que la communication, comme
partout, est délicate, aussi on a privilégié une politique
de reproduction à la fois pour la consultation mais
aussi pour la duplication en vue des commandes et achats
des utilisateurs.

Un laboratoire photographique intégré réalise
un jeu de diapositives couleur ainsi qu'un ekta noir et
blanc (4 X 5 pouces) des documents et parfois, si
nécessaire, un ekta couleur.

Les séries de diapositives sont à la dispo-
-sition des lecteurs. Elles sont rangées dans un ordre
thématique, suspendues par séries, dans des pochettes
plastiques à rabats qu'il est facile d'attraper et de
poser sur la table lumineuse ou négatoscope intégrée
dans le meuble à diapositives (meuble OBBO).

Les diapositives à communiquer ou à vendre
directement sont classées par numéro d'inventaire dans
un meuble à diapositives de fabrication assez simple
mais qui a le mérite d'être bon marché (meuble CLEN)

.../...

Les demandes du public concernent principale-
-ment des demandes d'iconographie sur un thème précis,
l'utilisateur n'a pas d'idée arrêtée sur le support qu'il
désire (photographies, estampes, affiches...)

Les demandes émanent principalement de documentalistes
de maison d'édition. Ce qu'ils désirent c'est pouvoir
consulter un grand nombre de documents afin de faire
un choix en toute liberté. C'est pourquoi il paraît
important de privilégier la reproduction.

CONCLUSION

On constate que les demandes du public sont en progres-
-sion du fait que les demandes sont de mieux en mieux
satisfaites et ceci parce que le fonds a été en grande
partie traité. Là aussi la priorité est donnée à la
reproduction, ^{ce} qui ne semble pas mécontenter le public
bien au contraire.

Entretien avec Jean HUMBERT

-INVENTAIRE DU FONDS D'AFFICHES

Encadrée Exposée
N° de Collection _____
Emplacement Musée _____
Classification _____
Cote Bibliothèque _____

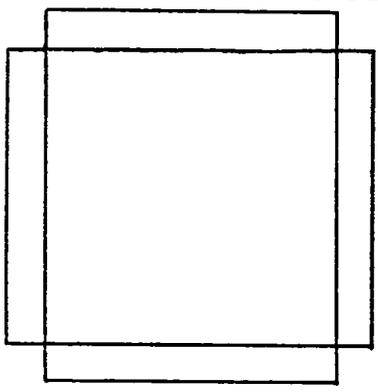
N° d'entrée _____
Autre N° _____
date d'entrée _____
Don/Achat/Leg/Dépôt _____
Dépôt légal N° _____ / _____

TITRE _____

DIMENSIONS h: _____ cm l: _____ cm

arges: _____ Texte uniquement Langue _____

DESCRIPTION RAPIDE DU DESSIN



Principales couleurs _____

SIGNATURE AUTEUR _____

Eléments de datation _____

Imprimerie _____

Autres mentions _____

ETAT DE L'AFFICHE AU DEPART EN RESTAURATION ET ENTOILAGE, CONSERVATION

Marges _____ Manques _____

Restaurations précédentes _____

Notes Muséographiques _____

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET DOCUMENTAIRES

INFORMATISATION

CLICHE NB N° _____ CLICHE 24 x 36 N° _____ CLICHE EKTA N° _____

DATE DE DEPART _____ DATE DE RETOUR _____

AUTRES _____

MUSEE DES DEUX GUERRES MONDIALES

(Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine)

Les fondateurs du musée, monsieur et madame Leblanc, ont collectionné des documents dès le premier jour de la 1^{ère} guerre mondiale : coupures de presse, affiches, tracts, ... Un premier catalogue de leur collection a été publié en 1916 sous le titre : "La Grande guerre" : collection Leblanc". (Paris : Emile-Paul Frères, 1916). Cette publication comprenait déjà 7 volumes de documents inventoriés et 3 volumes consacrés exclusivement à l'iconographie.

En 1924, le musée s'installe à Vincennes dans des locaux militaires. Actuellement, il se trouve dans l'enceinte de l'hôtel des Invalides.

FONDS :

Le nombre total des affiches s'élève à 30 000 pièces parmi lesquelles 4000 ne concernent que la guerre de 1870 et la commune. Une grande partie de la collection correspond à la période 1870 - 1914, mais la relève ayant été prise, le fonds possède de nombreuses affiches concernant la deuxième guerre mondiale et toutes les guerres et tous les événements politiques importants.

CONSERVATION :

Les affiches sont conservées à plat dans des pochettes de papier Kraft. Elles sont rangées dans des meubles à tiroir (Danel) qui acceptent les affiches

jusqu'au format 120 X 80cm. Les quelques rares affiches de grand format sont roulées dans du kraft.

L'entoilage concerne les affiches les plus demandées et celles qui sont prêtées pour exposition.

TRAITEMENT :

Un premier classement comprend toutes les affiches de la collection en un seul exemplaire (pour pallier le désagrément de trouver dix fois la même affiche dans une pochette, ce qui ralentit la recherche). Ce fonds est le fonds de consultation, à la disposition des chercheurs.

Un deuxième fonds regroupe tous les 2èmes exemplaires.

Un troisième comprend les 3èmes exemplaires les seuls disponibles pour le prêt.

Un quatrième fonds concerne tous les exemplaires restants en vue d'échanges.

A l'intérieur des meubles le classement se fait par pays puis par dates avec un sous-classement par sujets :

Ex. France 14-18 : syndicalisme
propagande
emprunt, etc...

Les fichiers sont très incomplets. A l'origine, les fiches étaient classées de façon thématique, puis par pays. Ce fichier n'est pas accessible au public.

La cote est constituée de :

Aff + initiale du pays + n° ordre d'entrée + format.

Du fait que le fichier est embryonnaire, pour retrouver une affiche, il faut en connaître le sujet. La recherche est toujours faite par le personnel qui connaît très bien le fonds existant et n'a pas de problème de

localisation.

Il n'existe pas d'inventaire du fonds ; même les catalogues du fonds initial de la collection LEBLANC ne reflète pas l'état exact du fonds ancien puisqu'une partie de la collection a été pillée ou détruite lors de la deuxième guerre mondiale.

COMMUNICATION et REPRODUCTION :

La communication ne paraît pas un problème insurmontable comme ailleurs. A la demande du lecteur on sort le dossier d'affiches correspondant à sa recherche et on le laisse feuilleter la liasse de laquelle il extraira les documents qui l'intéressent. La reproduction faite, c'est le bibliothécaire qui reclasera les documents.

Actuellement le fonds des reproductions photographiques est de peu d'importance. Il comprend quelques photographies en noir et blanc. Elles sont placées dans des boîtes plastiques rigides contenant 24 diapositives. Ces pochettes sont rangées dans un meuble spécial (OBBO).

Les photographies sont faites sur place par le bibliothécaire lui-même.

Pour les besoins des lecteurs les reproductions sont faites soit par un photographe extérieur soit par les chercheurs eux-mêmes.

La demande du public en ce qui concerne l'iconographie se porte principalement sur les affiches et les photographies dans le but d'avoir un témoignage sur un thème, un sujet, un événement. Ce public comprend des documentalistes (télévision, édition, périodiques spécialisés), des conservateurs de musées, de bibliothèques, de centres culturels, des étudiants et collectionneurs, des artistes et parents d'artistes.

La consultation se fait sur rendez-vous.

La bibliothécaire a réalisé un livre des demandes de consultation. Il est instructif de le feuilleter afin de mieux savoir qui consulte quoi et dans quel but.

Quelques exemples de thèmes intéressant l'affiche :

- Affiches militaires 39/40 sur le 153^{ème} régiment d'infanterie
- Affiche "Engagez-vous dans la coloniale"
- Aff. de la Légion Française contre le bolchévisme
- La Femme en vue de l'exposition "la Femme c'est la lutte : 1870-1970". Exposition à l'Hotel de Ville de Venise.
- Les grandes expositions du centre Beaubourg "Paris-Berlin" - "Paris-Paris"
- Aff. pour l'édition de diapositives pour l'enseignement
- Rôle de la mère de famille pendant les deux guerres etc...

En 1983 la bibliothèque participe à 16 expositions. Les affiches manipulées chaque année se chiffrent par milliers.

ACQUISITION :

Pas d'achats systématiques. Les enrichissements se font principalement par dons et par ramassage sur place (affiches politiques sur le Liban ou la Pologne par exemple). Quelques échanges sont pratiqués.

CONCLUSION :

Une énorme collection qui pourrait en bien des points se rapprocher de celle d'Alain Gesgon et de son futur musée de l'affiche politique. Si un vidéodisque se fait, quelle bonne idée qu'il soit commun.

MUSEE DE LA PUBLICITE

Autrefois appelé musée de l'affiche, ce musée dépend de l'Union Centrale des Arts Décoratifs. Né de la découverte de la collection d'affiches rassemblées dans un "caveau" de la bibliothèque de l'UCAD, cette collection incomparable de quelques 50 000 pièces, la plupart ancienne, regroupe des donations dont les plus importantes sont la donation Pochet en 1901, la donation BUQUET en 1919 et la donation Roger Braun en 1944.

Consciente de l'importance de ce fonds, l'UCAD a créé un département spécial consacré aux affiches. Ce musée de l'affiche a quitté les locaux des Arts Décoratifs et s'est installé dans le cadre pittoresque du 18, rue de Paradis dans le 10^{ème} arrondissement.

FONDS et CLASSEMENT :

Les collections appartiennent à l'état.

Le fonds ancien (jusqu'à 1950), environ 40 000 affiches, à l'origine était classé de façon thématique ou d'après les artistes signataires. Conscient de la complexité d'un tel classement, le musée a opté pour un rangement dans l'ordre des numéros d'inventaire. 10 000 affiches sont déjà classées selon cette méthode. Toute affiche inventoriée est cataloguée, photographiée et, pour certaines, entoilées (selon les crédits disponibles).

Le fonds actuel (1950→) n'est pas vraiment un choix de date arbitraire. Cette époque correspond au passage de la lithographie à l'offset, c'est à dire une

révolution dans les techniques de reproduction.

CONSERVATION :

Les affiches sont entreposées dans des magasins sous le musée (pour le fonds ancien), rangées à plat sur des étagères jusqu'au format 160 X 120 cm. Ce rangement demande une manipulation prudente et, si possible, tout mouvement d'affiches doit se faire à deux.

Le fonds actuel, rangé dans des rouleaux étiquetés est entreposé dans des locaux en banlieue. Ces collections ne transitent même pas par le musée.

ACCROISSEMENT :

Depuis 1975 un accord a été passé avec le syndicat national des afficheurs et de la publicité extérieure (c'est à dire les entreprises responsables de l'affichage). Systématiquement il dépose un exemplaire de toutes les affiches qui passent sur leurs panneaux. Cet arrangement permet au musée d'accroître son fonds de 10 à 11 000 affiches par an.

Hormis cet accord, la politique d'accroissement se définit en négatif, par le manque d'achats. Les rares achats réalisés servent à combler les lacunes de l'entre-deux guerres ainsi que quelques dons épars.

REPRODUCTION :

Des diapositives du fonds sont faites sur place par un photographe employé à mi-temps, en 3 exemplaires: - consultation-conservation-travail courant.

Le syndicat des afficheurs, en plus des affiches, dépose au musée une diapositive, le plus souvent en situation, de l'affiche. Pour les plus grands formats, cette méthode de photographie est la seule façon d'avoir des reproductions. Grâce à cet arrangement, le fonds

actuel se consulte exclusivement sur diapositives.
(1975).

Le fonds d'ektachromes commence à être assez important. Il regroupe toutes les affiches qui ont illustrées les catalogues des expositions et les ouvrages publiés, ainsi que les cartes postales.

TRAITEMENT :

Le classement des fiches catalographiques est auteurs et matière . Pour les affiches contemporaines, les fiches sont faites toujours sur le même schéma , une zone par ligne :

Illustrateur, annonceur, texte, adresse, format, technique, entoillée ou non.

Pour les affiches du fonds ancien, on utilise une adaptation du projet de norme AFNOR de 1975, en allant à la ligne pour chaque zone.

Les diapositives sont simplement classées par matière , par exemple "automobile" ou "cycle" puis par ordre alphabétique de marques. Ce qui permet aux chercheurs de naviguer aux hasard des affiches concernant un thème.

Il est important de signaler que l'affiche, la fiche et la reproduction photographique ont le même numéro d'inventaire.

Les ektachromes et les doubles des diapositives sont rangées en pochette transparentes et suspendus dans des meubles à tiroirs. Les diapositives de consultation sont dans des meubles visionneuses (voir la documentation technique) qui permettent la consultation de toutes les diapositives par planches de 100:

COMMUNICATION :

Le public travaille principalement sur le fonds des reproductions photographiques qu'il peut consulter librement, sans même passer par les fichiers.

L'obtention des duplicatas de diapositives ne pose pas de problèmes particuliers.

Ce public est en grande partie formé de documentalistes et d'étudiants. Leurs recherches se font par thèmes, époques, artistes, marques, slogans.

Alors que dans les premières années du musée, les expositions se succédaient à un rythme important, actuellement n'en sont montées que quatre ou cinq par an. Ceci s'explique par les manques de moyens et de personnel dont souffre le musée. Les affiches exposées sont entoilées et placées sous altuglas et isorel perforé (pour permettre l'aération de l'affiche) ou suspendues telles quelles pour les plus grandes. Lors d'une exposition où les affiches étaient présentées sous pochettes en mylar, le musée a constaté, après un certaine période, un gonflement inquiétant des pochettes et un léger glissement des documents.

CONCLUSION

Une collection déjà bien accessible au public et de plus très belle qui pourrait envisagée d'être mise sur vidéodisque en liaison avec d'autres fonds dans le même avancement de traitement.; mais qui a actuellement de gros problèmes financiers.

Entretien avec Réjane BARJIEL

BIBLIOTHEQUE DE LA CINEMATHEQUE FRANCAISE

Cette bibliothèque est régie par la loi 1901 sur les associations. La cinémathèque a été créée par Henri Langlois en 1936.

FONDS :

Le fonds d'affiches existe depuis que la Cinémathèque existe. Henri Langlois suscitait des dons (qui n'étaient en fait que des dépôts du fait de la situation juridique de cet établissement), faisait également des achats.

Ce fonds est géographiquement éclaté. La partie inventoriée, se trouvant dans les locaux de Chaillot compte plus de 10 000 affiches. A ce chiffre il faut ajouter un énorme stock d'environ 80 000 affiches (affiches ne voulant pas dire titres car il peut y avoir 10 voir 100 exemplaires de la même. Les dépôts émanant souvent de maisons de production qui laissaient leurs archives telles quelles). Ce fonds est à traiter entièrement. Par contre d'eux exemplaires des nouvelles acquisitions sont classées à Chaillot, les doubles étant stockés dans un entrepôt.

CONSERVATION :

Les affiches sont pliées et rangées dans des enveloppes ou roulées et rangées dans des tubes ou du papier Kraft. Elles sont placées sur des étagères dans le magasin.

RESTAURATION :

La politique est l'entoilage systématique mais les moyens financiers ne permettent pas d'en

faire plus de huit par semaine (une liste des priorités est établie : les plus anciennes, celles devant être exposées, celles devant être prêtées : dans ce dernier cas l'entoilage est à la charge de l'emprunteur).

L'entoilage est fait de façon à laisser une marge de toile tout autour de l'affiche pour mieux protéger les lisières du document.

TRAITEMENT et CATALOGAGE :

L'affiche est notée dans le registre d'inventaire où sont inscrits les éléments nécessaires à une identification : titre du film, réalisateur, affichiste, date, format et maison de production. Le numéro d'inventaire servira de cote, plusieurs exemplaires de la même affiche inscrits en même temps, pouvant avoir la même cote.

En plus de cet inventaire a été élaboré un fichier manuscrit "metteurs en scène" (une fiche par personnalité sur laquelle se trouve la liste des titres de films suivis des cotes). De la même façon il existe un fichier des affichistes. Pour aider la recherche, il faut ajouter un répertoire sur cahier par titres.

COMMUNICATION :

Ce qui est entoilé est photographié en 4 exemplaires (6 X 6 couleur), mais ces photographies ne sont pas encore montées en vue de la consultation. Actuellement, pour répondre aux demandes il faut sortir les affiches, la consultation se fait sur rendez-vous. Toute reproduction se fait par le photographe de la Cinémathèque.

Pour le prêt, en vue exposition, certaines conditions de sécurité sont exigées. Les affiches doivent être exposées sous plexi ou altuglas.

Des expositions se font également au sein de la Cinémathèque :

- dans le musée (exposition permanente d'affiches) qui est actuellement en réorganisation
- dans des expositions temporaires
- dans des hommages (en liaison avec la programmation). Ce genre de manifestation peut se renouveler plus de dix fois dans l'année.

Le public recherche soit une affiche précise soit des documents illustrant un thème précis (un film, une personnalité, un sujet). C'est principalement un public de documentalistes (édition, cinéma, télévision) soit de réalisateurs d'expositions.

ACCROISSEMENT :

Pas de politique particulière par manque de crédits. Des dépôts sont faits mais aucun achat (sauf exception) depuis deux ans. Les échanges offrent un bon moyen d'enrichir les collections en écoulant les fonds de doubles mais le statut de la bibliothèque empêche la vente de ces stocks.

CONCLUSION

Les responsables des affiches espèrent trouver la solution aux problèmes du traitement dans l'informatisation de la bibliothèque. Mais aucune norme, même maison n'étant suivie, de gros problèmes se poseront lors de la saisie des données qui ne pourra être faite que par des bibliothécaires.

Entretien avec Marianne de FLEURY

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque conserve les affiches dans son fonds d'estampes sans pouvoir vraiment les traiter.

FONDS :

L'origine du fonds comme celui de l'ensemble des documents de la bibliothèque provient :

- des biens confisqués à la Révolution française
- d'importants dons d'estampes par des collectionneurs érudits au XIXème siècle.
- de dons "intéressés" d'établissements organisant des spectacles et autres manifestations et pensant avec raison que la bibliothèque fréquentée par quatre à cinq cents lecteurs par jour est un bon support publicitaire.
- le DEPOT LEGAL encore moins respecté par les imprimeurs que le dépôt légal des ouvrages et des périodiques.

Les affiches conservées au Cabinet des Estampes :

- 45 affiches de thèses du XVIIIème siècle
- des placards révolutionnaires
- des affiches de la Révolution et de la première partie du XIXème siècle
- des affiches électorales
- des affiches des programmes de la Radio-diffusion en 1940
- des affiches d'expositions tenues à Bordeaux et dans les environs
- des affiches sur d'autres manifestations etc...

CONSERVATION et RESTAURATION :

Les affiches sont conservées à plat dans des portefeuilles ou roulées dans du kraft pour celles reçues par dépôt légal.

Pas de restauration pour des raisons de manque de temps et de moyens.

TRAITEMENT :

Pas de plan de classement sauf exception. (le fonds ancien par exemple).

Les affiches n'étant pas cotées, ne sont pas cataloguées.

Les affiches n'étant généralement pas traitées sont inconnues du public, donc pas communiquées (sauf pour celles qui se trouvent dans les recueils factices).

PUBLIC :

Le public demande la consultation d'affiches : mais il se contente souvent de consulter les ouvrages sur les affiches sur un thème précis.

D'après le courrier de Melle PAUL

P.J. Photocopie de la circulaire envoyée aux imprimeurs afin de leur rappeler l'obligation qu'ils ont de déposer les affiches qu'ils impriment.

GIE DU DEPOT LEGAL
BIBLIOTHEQUE DE BORDEAUX
rue Mably
075-BORDEAUX CEDEX

1. : 48.23.20.

Bordeaux, le

Madame, Monsieur,

nous nous permettons de vous rappeler que la Loi du 21 juin 1943 (parue au J.O. du 1er juillet 1943), instituant le Dépôt Légal cite expressément les affiches au nombre des travaux d'impression graphique soumis à ce dépôt.

En conséquence, l'imprimeur doit envoyer à la Régie du Dépôt Légal (voir adresse ci-dessus), dés l'achèvement du tirage deux exemplaires de chaque affiche ou, si l'affiche est reproduite en plusieurs formats, deux exemplaires dans chacun des formats.

Nous vous prions de bien vouloir faire figurer au dos de chaque affiche les renseignements suivants:

- 1 Date d'impression de l'affiche.
- 2 Si l'affiche comporte une illustration, nom de l'auteur de celle-ci.
- 3 Le nombre d'exemplaires imprimés.
- 4 Le nom de l'organisme pour lequel est effectuée l'impression.
- 5 Le cachet de l'imprimeur ou son nom.

Dans le cas où une quantité importante d'affiches serait produite, et afin de faciliter le travail des imprimeurs, les expéditions pourront être effectuées mensuellement. Ceci après autorisation spéciale du Régisseur du Dépôt Légal.

En espérant que vous voudrez bien vous conformer à ces dispositions, nous vous prions de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations empresées.

Nous vous rappelons que nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements supplémentaires.

° Un seul e. mplaire pour les affiches tirées à moins de 200 exemplaires.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Faute de personnel, les collections embryonnaires d'affiches sont simplement engrangées et stockées dans un meuble "cartes et plans".

Elles proviennent pour la plupart d'entre elles, du dépôt légal qui se fait très, très mal dans ce domaine.

Aucun crédit d'acquisition n'existe pour ce type de document.

... tout est à faire.

D'après un courrier de M. Th. POUILLAS

BIBLIOTHEQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE

(section des alsatiques)

Ne sont collectionnées et conservées que les affiches qui sont en relation avec l'Alsace soit par leur sujet soit par leur auteur (graphiste notamment). Ce fonds est très varié et n'est pas traité uniformément.

Pour la période ancienne de nos collections c'est à dire pour les documents entrés à la B.N.U.S. avant 1918, les affiches ont été intégrées à la collection des documents imprimés et classées systématiquement avec les ouvrages, les brochures, les périodiques, ... Selon le cas, ces affiches ont été réunies en liasse (par exemple les affiches et programmes de concerts) ou traitées isolément. Dans ce cas, l'affiche a été montée généralement pliée dans une reliure de format 4°.

Après 1918, le classement systématique de la collection des Alsatiques est suspendu pour un classement par format et par ordre d'entrée conforme aux usages français. On distingue les affiches illustrées des affiches textes. Les affiches textes sont regroupées en séries (affiches électorales, affiches de cours, affiches de concerts...) et rangées pliées en paquet dans les magasins avec les périodiques et les journaux.

Les affiches illustrées sont rangées avec la collection iconographique de la section.

Leur classement est varié. Elles ont été classées à un moment donné par année et numéro d'entrée. Puis à partir des années 1960, la collection d'affiches illustrées a été reclassée systématiquement par thèmes.

Depuis quelques années ce type de document suscite un nouvel intérêt.

Les affiches étant inconsultables à cause de leur format, nous avons fait reproduire en diapositives toutes nos affiches alsaciennes illustrées jusqu'en 1960 (près d'un millier) et nous avons reclassé simplement les affiches par numéro d'inventaire, la consultation se faisant à partir des reproduction. Les affiches postérieures à 1960 sont classées systématiquement et nous continuons à alimenter ce fonds. Mais en fait cette collection n'est pas donnée en consultation au public.

L'accroissement du fonds se fait essentiellement par le dépot légal imprimeur, les dons et le cas échéant par l'achat de collections anciennes. La collecte la plus régulière est celle du dépôt légal, mais elle comporte de sérieuses lacunes. Si nous arrivons à être complets pour les affiches illustrées de Strasbourg, nous ne recevons que peu d'affiches de Colmar et de Mulhouse.

La conservation se fait à plat pour les affiches illustrées, dans des meubles à plans. Elles sont systématiquement dépliées, timbrées, datées et rangées dans les dossiers thématiques.

Il n'est fait aucun catalogage ni même inventaire pièce par pièce. Seules les affiches qui sont présentées dans des expositions sont entoilées. Nous ne procédons pas, faute de temps et de moyens, à la désacidification des affiches ni à leur montage.

La série ancienne d'affiches qui vient d'être reproduite en diapositives va être prochainement cataloguée. Nous le ferons avec le progiciel MICRO-QUESTEL que nous utilisons pour le traitement de la Bibliographie alsacienne en base de données. Toutefois ces informations ne seront pas gardées en mémoire pour la recherche conversationnelle. Nous éditerons un catalogue avec

multiples index et déchargerons la base de ces données en les copiant sur disquettes dans l'attente d'une mise à jour ultérieure.

D'après un courrier de G. LITTLER

AFFICHES ILLUSTRÉES (Suite)

CLASSEMENT (Suite)

V Tourisme - S.N.C.F.

Va : Strasbourg

Vb : Alsace

Vc : autres

W Religion

X Divers

Attention : Pour la Guerre 1914-1918 et la Guerre 1940-1944, voir rubriques ALSACE et STRASBOURG.

Voir aussi: Arm. 21 (détail ne figure pas dans le plan de classement)

Pour les affiches non illustrées, voir le Cardex

Affiches électorales M 500 310

1 paquet par département (Bas-Rhin
(Haut-Rhin
(Belfort

Dans chaque paquet

- 1) Tracts classés par ordre alphab. des communes
- 2) Affiches id. (noter le nom de la commune au crayon en haut à droite)

Noter sur chaque paquet le nombre des affiches et le nombre des tracts.

TOULOUSE

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE TOULOUSE

La collection d'affiches de la bibliothèque est tout à fait embryonnaire, du fait de la situation particulière des fonds iconographiques à Toulouse.

Il existe dans cette ville depuis peu, un "centre municipal de l'affiche et de la carte postale" et la Cinémathèque de Toulouse s'occupe de la collecte des affiches de cinéma.

FONDS :

Depuis une quinzaine d'années la bibliothèque conserve principalement les affiches, illustrées ou non, contenant des informations d'ordre culturel, reçues à titre gratuit et destinées à l'affichage du hall d'entrée dont une partie est de provenance locale. S'y ajoutent quelques dizaines d'affiches acquises à l'occasion d'expositions. L'ensemble doit à peine atteindre 5000 pièces. :

- . une centaine d'affiches 1914-1918
- . des affiches d'informations culturelles
- . des affiches diverses arrivées par dépot légal imprimeur (non classées)

pour la partie la plus importante.

CONSERVATION ET TRAITEMENT :

Le rangement est sommaire : pas de cote, pas de communication ou d'exploitation systématique. Un tri par année et par format avec mise en boîtes ou tiroirs est en projet.

D'après un courrier d'Elisabeth COULOUMA

VICTORIA AND ALBERT MUSEUM

(Department of Prints & Drawings and Photographs)

Ce département possède en fait la collection nationale des affiches, comprenant au minimum 5000 pièces.

CONSERVATION et RESTAURATION :

- Les affiches de plus de 30 X 45 pouces (77 X 115cm).
Elles sont rangées dans le magasin d'affiches qui a un système d'écrans suspendus, coulissants. Ces affiches sont fixées par la lisière de la toile sur le bord souple des écrans ; quand un écran est couvert d'affiches il est entièrement recouvert par une feuille de Melinex fixée de façon définitive sur le haut de l'écran et juste maintenue par une bande Velcro en bas et sur les côtés.

- Les affiches de taille moyenne.
Elles sont placées sur un système de rangement vertical à l'unité : l'affiche est montée sur une feuille de carton neutre et glissée dans une enveloppe en Melinex de taille standard soudée hermétiquement sur trois côtés, une bande plastique est glissée le long du bord supérieur, fermant la pochette en la serrant et s'ajustant dans un coulisseau dans l'unité de rangement. Dans les armoires de rangement on peut entrer jusqu'à 73 pochettes suspendues de cette sorte.

- Les petites affiches (30 X 20 pouces ou inférieures).
Elles sont simplement glissées dans des pochettes de Melinex et rangées dans des tiroirs peu profonds, à l'abri de la poussière,

CONSERVATION :

Les affiches sont doublées puis entoîlées avec une toile coton, en laissant une marge d'environ un pouce (2,54cm) tout autour pour la fixation et la manipulation. Pour le nouveau système de suspension verticale et pour les affiches rangées dans des tiroirs nous laissons les affiches non doublées, si elles sont imprimées sur un papier de bonne qualité et en bon état.

TRAITEMENT :

Les affiches sont enregistrées et possèdent un numéro d'entrée auquel on ajoute la date. (voir pièce annexe). Sont mentionnés habituellement le nom et les dates de l'artiste, une rapide description de l'affiche, sa taille, son domaine, le numéro d'entrée, le donateur (si nécessaire) ainsi que des notes.

Ces entrées sont classées par noms d'artistes et les fiches tapées sont placées dans un dossier à feuillets mobiles dans la salle des imprimés à la disposition des visiteurs.

Il existe aussi un index par sujets, réalisé à partir de l'index sujets du département concernant les arts graphiques.

COMMUNICATION :

Les affiches sont accessibles à tous. Elles peuvent être également empruntées pour exposition sous certaines conditions.

La reproduction photographique est autorisée moyennant le paiement des droits de reproduction.

Typical Catalogue entry

POSTERS, GERMAN

GULBRANSSON, Olaf (1873-1958)

Press mark

Die Welt am Montag. [The World On Monday]. Poster advertising the German newspaper Die Welt. Printed by Brend 'amour, Simhart and Co., Munchen, 1910.

Signed Olaf Gulbransson.

Colour lithograph 69.7 x 93.9 cm

E.175-1980

Literature: Rademacher, Hellmut, Das deutsche Plakat, Dresden, 1965, illus. p. 91.

Register Sheet

Date of receipt: No.
R. P. Negative
Source

Purchase Condition
Gift
Bequest

CATALOGUE ENTRY

Provenance

Literature

Exhibitions

Catalogued

Approved

THEATRE MUSEUM

Victoria and Albert Museum

La collection d'affiches du musée du Théâtre est consacrée exclusivement aux arts du spectacle. Elle compte environ 5000 affiches .

CONSERVATION :

La majorité des affiches est rangée dans des meubles à plans aux tiroirs très peu épais. Les très grandes sont roulées, le moins serrées possible, et rangées à la verticale. Les magasins de stockage sont gardés dans la pénombre .

RESTAURATION :

Les affiches sont, en règle générale, entoilées. Pour la communication au public elles sont glissées dans des pochettes neutres dont une face est transparente

TRAITEMENT :

Elles sont rangées dans les tiroirs par lieux de représentations (ex. Covent Garden, Garrick theatre...). Dans ces tiroirs elles sont posées à plat, les unes sur les autres.

Elles sont indexées au nom de la production et au nom du théâtre où cette production a eu lieu.
(voir document en annexe)

Il n'existe pas de catalogue imprimé mais un inventaire dactylographié des acquisitions d'affiches. qui sont elles mêmes cataloguées sur fiches.

COMMUNICATION :

Trois fois par semaine la consultation de nos archives est possible. Les affiches sont alors communiquées. Pour celles qui sont déjà photographiées le public peut obtenir une reproduction par le service photographique du musée.

Le public demande, en règle générale, une affiche illustrant une production précise. Si ce public désire une affiche d'un artiste particulier, il lui est conseillé de s'adresser au département des imprimés et dessins du V & A (Voir enquête à ce nom).

N.B. Les conditions de communication et de présentation des affiches seront largement améliorées après le déménagement du Musée dans les nouveaux locaux qui lui sont octroyés. La réouverture dans les nouveaux locaux est prévue pour la fin 1986.

ACCROISSEMENT :

Chaque mois un courrier est envoyé aux théâtres britanniques afin de récupérer leurs affiches. Pour compléter les fonds anciens nous avons recours aux dons ou aux achats.

D'après le courrier de Catherine HALL

1.

PICCADILLY THEATRE

0 20 Feb 1980	Once in a lifetime	phot-pâct
14 March 1980	Piaf	phot-pict
Feb 1982	Educating Rita (cast change)	pict
27 Mar 1962	The Keep	pict
8 Oct 1962	Fiorello	pict
2 May 1979	The French Have a Song for it.	pict
13 Dec 1978	Barry Humphries	pict/typ
18 Sept 1982	Hamlet	pict/typ
13 Dec 1982	Toad of Toad Hall	pict
19 Aug 1980	Educating Rita	pict

<u>date de production</u>	<u>Titre de la production</u>	<u>Nom du théâtre</u>	
6 February 1914	Midsummer's Nights Dream	Savoy	Artist Graham Robertson
21 May 1951		Open Air	Typographical ^{^S.20.1983}
27 August 1970		Royal Shakespeare	Pictorial
3 June 1974		Open Air	Typographical
16 July 1975		Round House	"
3 June 1975		Open Air	Typographical
23 January 1972		Los Angeles: Mark Taper	pictorial
Autumn 1976		Bolton: Octagon	typog/pictorial programme poster.
8 August 1977		Cambridge: Arts	1 programme poster 1 pictorial
"		"	
3 May 1977		Stratford / Avon: Royal Shakespeare	pictorial
		Poster design: Ginni GILLAM	

aff. ill. ou typogr.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY

Performing Arts Research Center

FONDS :

Ce département possède 23 000 affiches couvrant les différents aspects du spectacle de tous les temps et de tous les pays.

CONSERVATION :

Les affiches sont conservées dans des meubles à plans aux tiroirs peu épais, les plus petites sont regroupées dans des portefolios, enveloppées dans des feuilles épaisses de papier neutre.

RESTAURATION :

Desacidification et encapsulage. Auparavant les affiches étaient entoilées (toile de lin ou plus épaisse), cette méthode a été abandonnée car il a été constaté que la toile et le papier de l'affiche ne travaillaient pas de la même façon et que cela pouvait endommager le document.

CLASSEMENT :

Il se fait habituellement par sujets (titre de la pièce, nom d'une personnalité, "Cirque : France", ...) ou par la forme du document (ex. Affiches : Angleterre : 19^{ème} siècle)

Les fiches catalographiques des affiches sont intercalées dans le fichier général avec les fiches des autres documents, dans un classement dictionnaire .../...

alphabétique.

COMMUNICATION et REPRODUCTION :

Les prêts sont possibles pour des expositions institutionnelles.

La reproduction photographique est possible si l'état du document le permet.

Le public est composé d'auteurs, d'éditeurs, d'artistes, d'étudiants, de chercheurs, de groupes de théâtre,...

ACQUISITION :

La plupart des affiches arrive par don des producteurs ou des attachés de presse. Parfois est faite l'acquisition d'un fonds d'archives appartenant à une personnalité ou à un groupe de théâtre ou de tout autre spectacle.

D'après le courrier de Dorothy L. SWERDLOVE

The Billy Rose Theatre Collection

THE LIBRARY OF CONGRESS

La Bibliothèque du Congrès possède la plus importante collection d'affiches des Etats - Unis : environ 75 000 pièces. Cette collection concerne tous les pays exceptés quelques unes des plus petites nations de l'Afrique.

CONSERVATION et RESTAURATION :

Les affiches sont presque toutes rangées dans des meubles à plans en métal. Au total près de 1000 tiroirs. Ces meubles sont placés dans des magasins dont la température est contrôlée.

Les affiches de grands formats sont suspendues à une rangée de doubles rails et placées sous mylar ou conservées dans des tubes.

Les très petites affiches sont rangées dans des boîtes archives plates sur des étagères.

L'entoilage est abandonné au profit de l'encapsulage dans du polyester (mylar). Elles sont parfois désacidifiées.

TRAITEMENT :

Les affiches sont classées dans les tiroirs, par ordre alphabétique de pays et d'artistes (signataires) ou au titre pour les affiches anonymes.

Le catalogage des affiches se fait depuis 1962 (auteur, titre, lieu, imprimeur, format ainsi que la cote.

Depuis 1982, la description du document se fait à partir d'un questionnaire (voir document en annexe).

Dans ce questionnaire l'objet de l'annonce (promotional goal) est défini selon un code de classification propre aux affiches qui sert aussi au classement des séries documentaires.

Il existe des fichiers :

- par pays (ordre alphabétique des artistes)
- par sujets
- par objet de l'annonce
- par entrées secondaires

COMMUNICATION :

Le public doit consulter les fichiers.

Les affiches américaines sont accessibles sur microfilms. La consultation des affiches elles mêmes se fait sur rendez-vous.

La bibliothèque offre un service de reproduction photographique, mais la photographie directe par le public est autorisée.

ACQUISITIONS :

Le fonds s'enrichit par les dons et aussi par quelques achats ainsi que par le Copyright deposit. L'accroissement annuel est environ de 1000 pièces.

D'après le courrier d'Elena G. MILLIE

PRINTS AND PHOTOGRAPHS DIVISION
POSTER CATALOG WORKSHEET

on: B C D E H

umber:

ibility

of Publication	Publisher	Date
Printing	Printer	Date
r of Items	Medium	Size in cm. (Rounded-Out to the Nearest Whole Number)

Note and Image Description

otes

Entries and Subjects

of Subject	Promotional Goal	Year of Event
------------	------------------	---------------

e Number

C

U.S.
M248
2

[McMacken, David]
Erté. [Exotic Art Deco female figure.]
Santa Monica, Mirage Editions, Inc.
[1978].
col. poster 76 x 51 cm.
Copyright.

I. Title.

U.S. K9. 1978



LA VIE DU RAILCentre de documentation

La vie du rail est un journal et une maison d'édition. Elle a donc une centre de documentation à la disposition des rédacteurs mais ^{est} aussi responsable du dépouillement de la revue. Ce centre est à la disposition du public pour tout ce qui concerne la vie du rail.

Ce centre est avant tout une photothèque, mais le fonds d'affiches est honorable.

FONDS :

Plus de 2000 affiches entrées par achats, échanges et dons, les achats étant en minorité. La S.N.C.F. donne automatiquement ses affiches récentes.

CONSERVATION et REPRODUCTION :

Toutes les affiches sont entoilées. Toutes les affiches sont suspendues dans des meubles. (voir la documentation technique). Une bande perforée fixée sur l'affiche permet de la maintenir sur les broches du meuble.

Pour les grands formats, la solution est le tube carton. Mais, en fait, cette solution est rarement utilisée, du fait de la rareté des grands formats dans cette collection. Il faut dire que les affiches de chemin de fer anciennes étaient souvent des affiches d'intérieur, donc de petits formats, ensuite parce que la politique du centre est de ne pas prendre les grands formats. (La plus grande fait 150 X 190cm).

Toutes les affiches sont photographiées :

- . une fois en noir et blanc
- . une fois ou deux en couleur (2 formats : ekta : 5 X 7cm
: diapo : 24 X 36 mm)

Ce travail est réalisé par un photographe intérieur.

TRAITEMENT :

Le fichier se présente sous la forme de classeurs thématiques :

Ex. : Régions (ordre alphabétique)
Villes (" ")
Lieux touristiques
SNCF
PLM
etc...

Chacune des fiches possède :

- . le numéro d'entrée de l'affiche
- . l'auteur
- . la date de l'affiche
- . le format
- . le numéro des clichés
- . l'imprimeur
- + mention de la SPADEM (s'il y lieu)
- + mention des doubles

en plus de ces renseignements, sur chaque fiche est apposé un contact noir et blanc de l'affiche.

Un chiffre de 1 à 4 donne l'état du document (celles en très bon état ayant le chiffre 1).

Un fichier des illustrateurs est en projet. Car actuellement il n'est pas possible de retrouver les affiches par les artistes mais seulement par le thème ou l'émetteur.

COMMUNICATION :

La consultation des reproductions photographiques est seule possible.

Des tirages photographiques sont faits à partir des négatifs existants. Le centre permet la photocopie des affiches pour les amateurs désireux d'en avoir un exemplaire chez eux. Dans ce cas, le centre s'adresse à Cibachrome (42, rue Laugier 75017) qui peut photocopier des documents couleur dont l'original peut atteindre 150 X 250 cm. Le seul inconvénient est que le document doit sortir des locaux.

Pour les expositions, le prêt d'originaux est possible.

CONCLUSION

Il était intéressant de voir comment s'organise un centre privé qui doit répondre vite à la demande. Le fonds n'est pas important mais l'accès y est facile et rapide. On peut simplement regretter un accès limité par les fichiers, mais qui en fait répond à la majorité des questions du public qui est composé de responsables d'expositions, de documentalistes et d'amoureux du train.

Entretien avec Mademoiselle BROCHETON

LA COLLECTION ALAIN GESGON

Alain GESGON a commencé à collectionner les affiches en 1961.

Sa collection comprend actuellement entre 70 et 80 000 affiches politiques concernant tous les pays. La plus ancienne date de 1570.

Stockées comme il a pu dans son appartement et un pavillon, il les a toujours conservées à plat, classées par pays et, pour la France, par année.

Celles qui sont déchirées sont réparées au filmoplast P (Filmolux) et déjà plus de 3000 sont entoilées.

Au dos de chaque affiche il place un tampon "collection Alain Gesgon" et écrit au crayon gras la date (année, mois, jour) où il a repéré cette affiche sur un mur pour la première fois, il indique aussi les conditions dans lesquelles il l'a obtenu ou les anecdotes qui s'y rattachent.

Il les photographie lui même, en plein air. Déjà plusieurs milliers sont sur diapositives.

De nombreuses personnes, ou organismes font appel à lui pour obtenir des reproductions d'affiches ou des prêts pour des expositions.

Cette fabuleuse "compilation" d'affiches nous montre ce que peut faire un passionné de l'affiche et nous éclaire sur ce que pouvez être ces "affichomaniaques" qui sont à l'origine de nos plus belles collections publiques. Alain Gesgon ne faillira pas à la règle. Son rêve était de faire don de ses affiches à l'état afin de voir naître un musée de l'affiche politique ; son rêve va devenir réalité.

LE MUSEE DE L'AFFICHE POLITIQUE

D'après le projet que m'a exposé Alain Gesgon lui-même, ce musée sera national.

Il sera situé dans un très bel hôtel de Roanne : l'hôtel de Valence. Une antenne parisienne dont la localisation n'est pas encore arrêtée sera reliée par télématique avec les collections conservées dans le musée.

On conservera le classement par pays et par année mais la collection sera systématiquement mise sur diapositives en un très grand nombre d'exemplaires.

Le traitement des collections sera informatisé. Le fichier images sera sur vidéodisque et un procédé vidéomatique permettra l'interrogation à distance de cette banque.

Il ne manque plus qu'une date pour concrétiser ce projet déjà bien engagé.

Entretien avec Alain GESGON

BIBLIOGRAPHIE

HISTORIQUE

WEILL (Alain). - L'Affiche française.
Paris : P.U.F., 1982.

HILLIER (Bevis). - Histoire de l'affiche.
- Paris : Arthème Fayard, 1970.

MAINDRON (Ernest). - Les Affiches illustrées.: 1886-1895.
- Paris : G. Boudet, 1896.

MALHOTRA (Ruth)... - Da Frühe Plakat in Europa und des
USA, Band 2 : Frankreich und Belgien. - Berlin : Gebr.
Mann, Cop. 1973.

Les Maîtres de l'affiche. - Paris : Chaix, 1896-1900.

L'Affichomanie : catalogue du musée de l'affiche.
- Paris : Musée de l'affiche, 1979.

La Plume : revue artistique et littéraire. Plusieurs
numéros consacrés à l'affiche ; par exemple :
n° 155 du 1er octobre 1895 consacré à l'affiche inter-
-nationale illustrée.

DELAFON (Eudes). - "Ca c'est l'affiche!". - Paris :
les Presses du temps présent, 1979.

WILD (Nicole). - "Les Arts du spectacle en France :
Affiches illustrées, 1850-1960. - Paris : Bibliothèque
nationale, 1976.

"Catalogue of stills, posters and designs" / ed. by
Markku Salmi. - Londres : National Film Archive.

ALVY (Edmond). - L'Affiche miroir de la vie moderne.
In : Jardin des Arts, 59, septembre 1959, p.682-691.

GESGON (Alain). L'Affiche politique dans l'histoire
de Paris. In : Paris aux cent villages, 42, mars 1979,
p.8-12.

BEGUIN (Louis-Paul). - Ne pas arracher l'affiche. .../...
In : Antennes, 21, 1981, p. 62.

WEILL (Alain). - L'Afficha dans le monde".
- Paris : SOMOGY, 1984.

La Mémoire murale politique des français de la
renaissance à nos jours : catalogue de l'exposition...
- Paris : Conciergerie, 1984.

POINTOUT (Gilbert). - 1900 : la belle époque de l'affiche
française. In : l'Estampille, 117, janvier 1980, p. 21-31.

BENCHETRIT (Andrée). - La Lettre et l'affiche. In :
Impressions, 21, août 1982, p.28-32.

Avenir de l'affiche : n° spécial de la revue "Galerie
des Arts", 212, juillet 1982.

TRAITEMENT

Société française de normalisation. Sous-commission
du code de catalogage : exposé de/ M. H. Martin sur le
catalogage des affiches. - Dactylogr., février 1949.

AFNOR : Commission de catalogage des non-livres :
sous commission des documents graphiques : groupe
de travail des affiches. Document de travail n° 2.
- Paris, juillet 1976. Dactylogr.

S.I.B.M.A.S. Vème congrès des bibliothèques musées
des arts du spectacle . Paris, 1961, p. 23-60.

Norme de catalogage : I.S.B.D. (NBM). International
Standard Bibliographic Description for Non Book
Materials, 1977.

HUDRISIER (Henri). - L'Iconothèque : documentation
audiovisuelle et banques d'images. - Paris : la
Documentation française, 1982.

GANDHILON (René). - Classement, catalogage et
conservation des affiches. - Châlons sur Marne :
les Archives de la Marne, 1953.

.../...

CONSERVATION

Circulaires du Ministère de la Culture :

- janvier 1982 - l'Environnement dans les locaux de la bibliothèque.
- mars 1982 - La Conservation des images en feuilles.
- Avril 1984 - Les procédures d'urgence : inodation, désinfection.

Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture. - La Préservation des biens culturels, ...

- Paris : UNESCO, 1969.

FLIEDER (Françoise). - La Conservation des documents graphiques : recherches expérimentales. - Paris : Eyrolles, 1969.

Les Documents graphiques et photographiques, analyse et conservation : Travaux du Centre de Recherche sur la Conservation des documents graphiques 1900-1981.

- Paris / C.N.R.S., 1981.

DIRECTION DU LIVRE. - Rapport de la Commission Desgraves 1982.

International conference on "the conservation of library and archive materials and the graphic arts".
Cambridge 20-26 septembre 1980.

In : Abstracts and reprints / éd. Guy Petherbridge, cop. 1980.

MELOT (Michel). - Problème : choix de microforme.

In : Bulletin du CIMAB, 5, 1982, p. 27-34

La lythotyp à Roquevaire : Petits tirages et grands formats.

In : Caractère, 66, 1981.

A cette bibliographie, il faut ajouter un passionnant entretien avec Madame LECLERC, attachée au Centre d'étude sur la conservation des documents graphiques.

COMMUNICATION - REPRODUCTION

HUDRISIER (Henri) Voir réf. ch. Traitement

L'Image fixe : espace de l'image et temps du discours / Centre Georges Pompidou. - Paris : la Documentaion française, 1983.

Circulaire du Ministère de la culture :

- avril 1984 - La Communication des documents rares et précieux.

MELOT (Michel). La Microreproduction et les documents iconographiques. In : Rapport Desbraves, p.151-154

BRUCKMANN (Denis). - Vidéodisques, banques d'images : quelques expériences américaines. In : Documentaliste, 1, jan-fév. 1984, p. 14-17.

GOULARD (C.). - Le stockage et l'accès aux informations enregistrées sur microformes. In : Documentaliste, 4-5, Juil-oct. 1983, p. 139-145.

LAURENT (Brigitte). - L'Utilisation du vidéodisque dans la documentation iconographique. In : Documentaliste, 3, mai-juin 1983, p. 98-100.

BARYLA (Geneviève). - Vidéodique de Sainte Geneviève. In : Bulletin des bibliothèques de France, 4, 1983.

HUDRISIER (Henri). - Les Banques d'images. In : Informatique et gestion, 142, mai 1983, p. 73-79 et 143, juin-juillet 1983, p.37-43.

JAFFRAY (Patricia). - Demain le vidéodisque. In : Livres hebdo, vol.V n° 39, sept. 1983, p. 161-165

BONY (Françoise). - 3400 enluminures sur écran". In : Livres Hebdo, vol V n°39, sept. 1983, p.165-166

BOLT (Richard A.). - Les Images interactives. In : La Recherche, 144, mai 1983, p. 678-686.

QUELQUES ADRESSES :

MINISTERE DE LA CULTURE, direction du livre et de la lecture, 27 avenue de l'Opéra, 75001 Paris.
tél. 261.56.16.

CENTRE D'ETUDE SUR LA CONSERVATION DES DOCUMENTS GRAPHIQUES (laboratoire de Mme Flieder), 36, rue Geoffroy Saint-Hilaire, 75005 Paris.

Mobilier, fournitures :

ADINE : 56, rue Stendhal 75020 Paris. (cartonnages)

FILMOLUX : 327, rue de Charenton, 75012 PARIS.

FLAMBO : 133, rue du Chevaleret, 75013 Paris (mobilier)

ALPIA : 2, rue Jacquard BP 1359, 25006 Besançon
(meubles à plans)

ROUGET : 42, rue Liandier, 13268 Marseille Cedex 2.
(meubles pour rangement vertical et en tubes)

PLANEX : 2, rue Baligant, 59610 FOURMIES. (Meubles à plans et en tubes)

DARNAY (division Equipement) : av. Charles de Gaulle
BP 63, 91422 MORANGIS Cedex. (Meubles à plans

BUROMATH (pour les produits CLEN) 132, rue de Vaugirard
75006 Paris. (meubles à plans et rangement diapos)

TECHNICINEPHOT / 64, bd Jean Jaurès 93402 Saint Ouen.
(rangement des diapositives)

OBBO : BP 74, 67150 Erstein (classeurs pour photos)

REGMA : Rhone Poulenc systemes 25, bd des Bouvets 92000
Nanterre

KODAK : Division Marchés de l'Entreprise, 8-26 rue Villiot
75594 Paris Cedex 12

AGFA-GEVAERT : Division Equipement des entreprises, 8, av.
Ampère, 78390 Bois d'Arcy.

—
*

